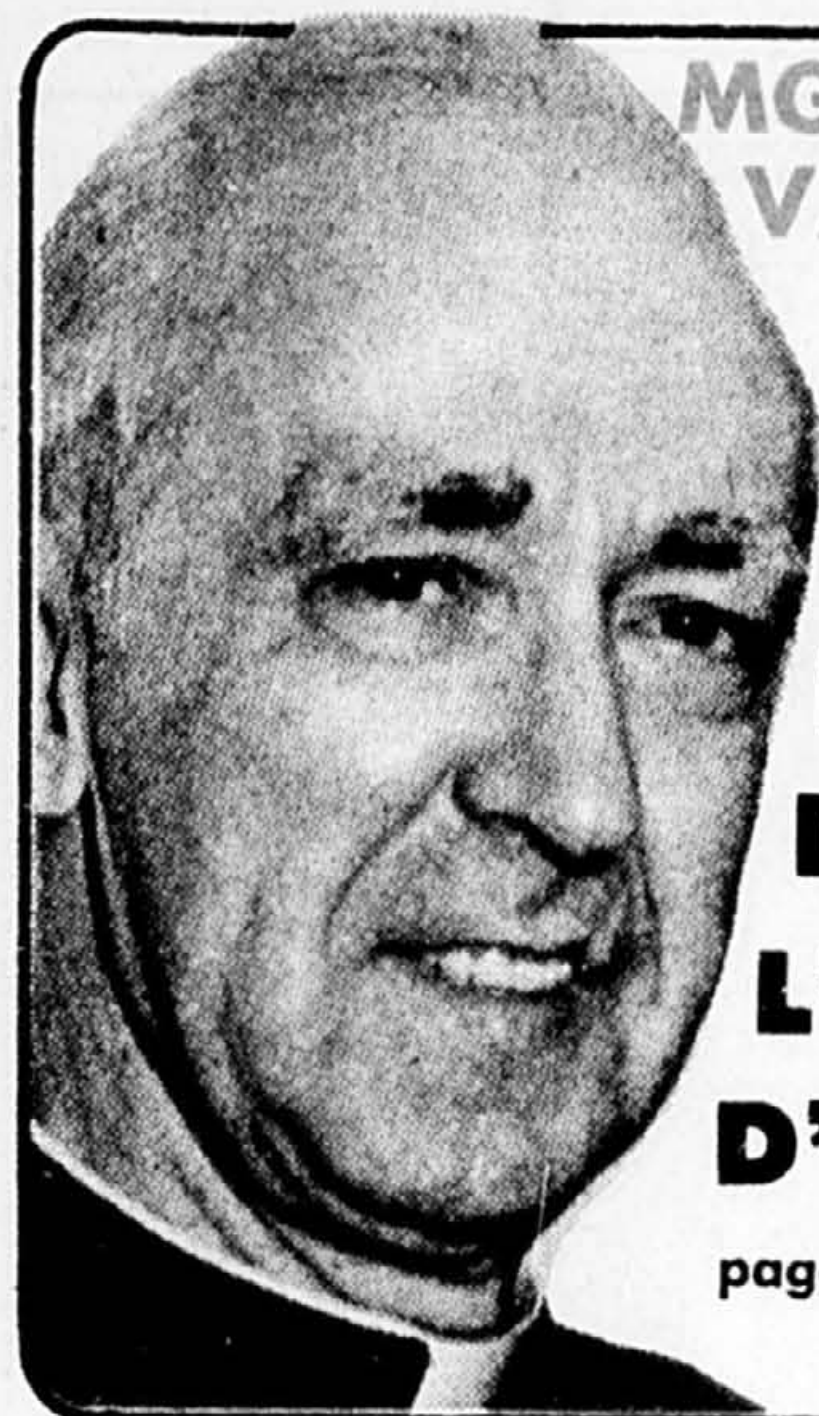




MGR LOUIS-ALBERT
VACHON

**UN
PRIMAT
HEUREUX
DANS
L'ÉGLISE
D'AUJOURD'HUI**

page B 6



**13e
saison
des
Expos**

Aujourd'hui dans
LA PRESSE un
tabloïd spécial
sur les Expos.
Statistiques et
présentation des
joueurs.

25 cents MONTRÉAL, LUNDI 13 AVRIL 1981, 97e ANNÉE, no 87, 98 PAGES, 4 CAHIERS

RÉDUISEZ VOS COÛTS DE CHAUFFAGE



ISOLEZ
DES MAINTENANT
tél. 270-8711

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
la presse

LES QUÉBÉCOIS VOTENT POUR LA 4e FOIS EN 2 ANS 4,2 MILLIONS D'ÉLECTEURS

■ À l'issue d'une campagne électo-
rale sans éclat qui s'est jouée sur la
personnalité des leaders, la ques-
tion dite « nationale » ayant été
mise entre parenthèses, plus de
4,2 millions d'électeurs se rendent

aujourd'hui aux urnes pour la qua-
trième fois en deux ans, si l'on tient
compte des deux dernières élec-
tions fédérales et du référendum
du 20 mai.

pages A 8 et B 8

COLUMBIA PERD UNE QUINZAINE DE TUILES

pages A 4 et A 5

ÉDITO
IL FAUT
HUILER LE
ROUAGE
DÉMOCRATIQUE
PAR IVAN GUAY
page A 6

TABLOÏD SPORTS

**PETER REPASY
UN SEUL
«FAN» POUR
ACCUEILLIR
LE CANADIEN
À DORVAL**

**EN LARMES,
SERGE SAVARD
S'EFFONDRE**

**GUY LAFLEUR:
UNE
BONNE LEÇON**

**VICTOIRE DE 4-3
EN SUPPLÉMENTAIRE**

**NORDIQUES:
LA SÉRIE À
SA LIMITE**

pages 5 et 7

photo Armand Trotter, LA PRESSE



POLYTECHNIQUE
«ILS POUSSENT
LEUR DESIGN
À LA LIMITE...»

page B 13



**150
policiers
blessés
à Londres**

■ Deux cents
blessés, dont 150
policiers, au cours
de deux jours
d'émeutes racia-
les à Londres.

page B 4



SOMMAIRE

Annonces classées: B 14 à B 22
Arts et spectacles
— Informations: B 10 à B 12
Carrières et professions: B 3
Décès, naissances, etc.: B 24
Économie: B 1 à B 3
Êtes-vous observateur?: B 16
FEUILLETON, «Shogun»: B 15
Horoscope: B 17
Le monde: B 4, B 5
Mots croisés: B 19
Télévision: B 8
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: C 1 à C 3

TABLOÏD SPORTS

Arts et spectacles
— Horaires: • 18
— Télévision: • 19
Bandes dessinées: • 20
Mot mystère: • 20
Mots croisés: • 20
Quoi faire aujourd'hui: • 18

surveillez ce sigle
C'EST CELUI DE LA GRANDE MAISON

Chrysler Plymouth à Montréal

LONGUE-POINTE
CHRYSLER PLYMOUTH (1980) Ltée

7150, boul. LANGELIER
(coin Bélanger)
tél.: 256-5092



INFORMATIONS NATIONALES

PREMIÈRE RENCONTRE LEITCH-LALONDE DEPUIS OCTOBRE

On ne s'attend pas à une entente rapide

■ WINNIPEG (CP, PC, UPC)

— Le ministre fédéral de l'Énergie, Marc Lalonde, et son homologue albertain, Merv Leitch se rencontrent aujourd'hui pour la première fois depuis le 28 octobre dernier, alors que le gouvernement fédéral faisait savoir, en présentant son budget, qu'il établissait unilatéralement les prix du pétrole, imposait une taxe d'accise sur la vente de gaz naturel et augmentait sa part dans le partage des revenus du pétrole. Ces initiatives ont incité le gouvernement de l'Alberta, la plus importante province productrice de pétrole, à réduire sa production pétrolière et à prendre d'autres mesures pour contester la décision du fédéral.

On ne s'attend pas, d'un côté comme de l'autre, à ce que cette première rencontre aujourd'hui aboutisse à une entente, les positions des deux gouvernements n'ayant guère changé. Il y a bien eu, depuis octobre, quelques rencontres entre hauts fonctionnaires fédéraux et albertains,

mais rien n'a jusqu'ici été sérieusement entrepris au niveau des ministres.

Pour la rencontre d'aujourd'hui, les deux ministres sont accompagnés de plusieurs hauts fonctionnaires, notamment leurs sous-ministres.

En dépit des pressions constantes de l'industrie pétrolière qui demande aux gouvernements de régler le plus vite possible le conflit qui les oppose, M. Lalonde a dit au début du mois que lui et M. Leitch s'étaient entendus pour ne pas soumettre de propositions sur la politique des prix du pétrole à la réunion d'aujourd'hui. Les deux ministres auraient plutôt l'intention, selon lui, de faire le tour des points sur lesquels ils ne s'entendent pas pour établir le programme de négociations ultérieures qui pourraient se dérouler cet été.

M. Lalonde n'a pas voulu dire sur quels points le gouvernement fédéral pourrait changer sa position.

La semaine dernière, à Toron-

to, M. Leitch a manifesté peu d'optimisme quant aux résultats de la rencontre d'aujourd'hui. Tout comme le premier ministre Lougheed, il a insisté pour qu'Ottawa soumette de nouvelles propositions.

« Rien dans ce qu'a dit ou fait Ottawa ne nous permet de croire que le gouvernement fédéral a le désir d'en venir à une entente acceptable avec les provinces productrices de pétrole », avait-il déclaré.

Les principaux points en litige sont les nouvelles taxes fédérales sur les revenus du pétrole et du gaz naturel, une taxe d'accise sur le gaz naturel et le prix du pétrole établi à \$17.75 le baril au regard de \$43 le baril sur le marché mondial. La hausse des prix du pétrole fixée par Ottawa porte le baril à \$25 en janvier 1981, soit \$12.25 de moins que le prix proposé par M. Lougheed au premier ministre Trudeau en juillet dernier.

Les deux gouvernements ne s'entendent pas non plus sur la part des revenus qui devrait al-

ler à Ottawa, aux provinces productrices et à l'industrie, nouveaux revenus de milliards de dollars qu'apportera la hausse des prix.

En vertu de la formule imposée par Ottawa, la part du gouvernement fédéral passera de 10 p. cent à 24 p. cent, tandis que celle des provinces productrices diminuera en passant de 45 p. cent à 43 p. cent. Quant aux entreprises pétrolières, la part des revenus qu'elles tirent connaîtra des diminutions se situant entre 33 p. cent et 45 p. cent.

L'Alberta et les deux autres provinces productrices de pétrole, la Colombie-Britannique et la Saskatchewan, sont d'avis qu'Ottawa surestime les revenus qui iront aux provinces et sous-estime ceux que le fédéral en tirera.

L'impasse entre les deux paliers de gouvernements devient de plus en plus grave avec le temps, puisque les investisseurs ont fixé un délai, le 1er juillet, au-delà duquel ils abandonneront deux projets d'exploitation de sables bitumineux.



Photothèque LA PRESSE

Les ministres Leitch et Lalonde lors d'une de leurs rencontres de l'an dernier.

ÉLECTIONS PARTIELLES FÉDÉRALES AUJOURD'HUI

Clark ne voit pas de mini-référendum sur la popularité des partis

■ OTTAWA (CP et PC) — Les

électeurs dans les circonscriptions de Cardigan à l'Île-du-Prince-Édouard et de London-West en Ontario choisissent aujourd'hui le député qui les représentera aux Communes à Ottawa. Ces élections partielles font suite à la mort de l'ancien ministre des Affaires des anciens combattants, Dan MacDonald, en septembre dernier, et à la démission de l'ancien président du Conseil du Trésor, Judd Buchanan.

La plupart des observateurs ont prédit des victoires libérales dans les deux comtés qui étaient allés aux libéraux l'an dernier, mais comme les élections partielles servent parfois à la population à exprimer son mécontentement à l'égard du gouvernement en place, on pourrait avoir des surprises.

Au cours des dernières semaines, le chef du Parti conservateur, Joe Clark, a visité les deux circonscriptions et a fait connaî-

tre la position des conservateurs en ce qui a trait à la politique énergétique de Trudeau et à sa politique constitutionnelle.

Selon M. Clark, les résultats des élections refléteront l'opinion des électeurs sur les problèmes locaux et n'auront rien d'un mini-référendum sur la popularité des partis. M. Clark a fait cette déclaration samedi au cours de l'enregistrement de l'émission « Question Period » au réseau CTV.

Le chef du Nouveau Parti Démocratique, Ed Broadbent, de même que les ministres du cabinet Trudeau ont mené une campagne intensive dans les deux comtés. Broadbent cherche à obtenir des sièges dans des régions où le NPD n'en a pas tandis que les libéraux demandent un vote de confiance aux électeurs.

Le siège de London-West a été laissé vacant par M. Buchanan qui, semble-t-il, aurait été déçu de n'être pas affecté de nouveau au Cabinet de M. Trudeau après les dernières élections fédérales.

M. Buchanan est retourné dans le secteur privé après avoir représenté London-West aux Communes pendant 13 ans. Mais avant M. Buchanan, le comté avait 85,000 électeurs, était conservateur.

Le candidat libéral dans London-West est Jack Burghardt, un animateur de la télévision bien connu dans la région tandis que le candidat conservateur est un enseignant et un homme d'affaires respecté, Thomas Hockin. Bruce Lundgren, un professeur d'université représente les Néo-démocrates.

Dans Cardigan, une circonscription comptant 21,000 électeurs, les candidats qui se font la lutte sont le libéral Bennett Campbell, un politicien bien connu sur la scène provinciale, qui fut un temps premier ministre de l'Île, Wilbur MacDonald, pour le Parti conservateur, et Aubrey Cantelo, pour le N.P.D.

■ CAMBRIDGE, Massachu-

setts (PC) — Le ministre de l'Énergie de Terre-Neuve a accusé le Québec, au cours du week-end, de commettre un « vol gigantesque » en refusant de renégocier le contrat qui oblige Terre-Neuve à vendre son hydro-électricité du Haut-Churchill au Québec à un taux qui fait perdre à Terre-Neuve des revenus de \$190 millions par année.

Participant à un colloque de l'université Harvard, M. Leo Barry a de plus accusé le gouvernement fédéral de ne pas faire respecter la libre circulation de l'énergie électrique par le Québec, comme cela est pourtant de sa compétence.

Selon M. Barry, l'hydro-électricité du Labrador est coupée des autres marchés par le Québec, qui insiste pour que l'énergie lui soit vendue selon les termes du contrat « léonin » qui n'expire que dans 61 ans.

Chose certaine, a dit M. Barry, Terre-Neuve ne procédera pas à l'exploitation du Bas-Churchill

Terre-Neuve accuse le Québec de commettre un « vol gigantesque »

tant qu'il ne sera pas en mesure de vendre son électricité aux autres provinces ou aux États-Unis.

Comme le pétrole

« Notre solution politique, a déclaré le ministre terre-neuvien, est d'exercer des pressions sur le gouvernement fédéral pour qu'il traite l'électricité comme le pétrole et que la Commission nationale de l'énergie fixe les conditions pour la libre circulation de l'électricité dans une autre province. »

En plaisantant, M. Barry a dit que Terre-Neuve serait prêt à enfouir les lignes de transport de

l'électricité dans un pipe-line, si cela pouvait presser Ottawa d'agir.

Le ministre s'en est pris au gouvernement fédéral, d'un autre côté, parce qu'il essaie d'empêcher Terre-Neuve d'exploiter ses richesses offshore.

Le Québec

La réponse du Québec est venue de la bouche de M. Denis L'Homme, directeur général de l'énergie, et aussi de l'ancien premier ministre Robert Bourassa.

M. L'Homme a rappelé à M. Barry, entre autres, que les tra-

vaux du Haut-Churchill ne se seraient pas faits, si Hydro-Québec n'avait pas fourni l'aide financière et technique essentielle à la réalisation d'un tel projet.

Quant à M. Bourassa, il a fait remarquer que ce serait un dangerux précédent de ouvrir un contrat qui a été négocié de bonne foi, en 1969.

M. Bourassa a cependant demandé aux gouvernements québécois et terre-neuvien de négocier une entente assurant à Terre-Neuve une meilleure part des revenus à l'avenir, dans la réalisation de projets conjoints.

Un juge soumis au test de l'ivressomètre

■ VANCOUVER (CP) — La

police de Vancouver a révélé hier que le juge F. Davie Fulton de la Cour suprême de la Colombie-Britannique avait été arrêté vendredi soir par les agents de la circulation et emmené au poste pour être soumis à l'ivressomètre.

Le test aurait démontré que le juge Fulton, âgé de 65 ans, conduisait après avoir absorbé une trop grande quantité d'alcool. Le juge a pu rentrer chez lui plus tard et aucune accusation n'a encore été portée contre lui. Toutefois, une demande de sommation a été présentée par les policiers qui auront la réponse aujourd'hui. Selon un agent, il arrive parfois, mais rarement, que l'on renvoie chez eux des gens qui viennent de subir le test de l'ivressomètre et qu'on fasse plus tard une demande de sommation.

Le juge Fulton a été accusé en février 1979 d'avoir conduit en état d'ivresse et d'avoir été responsable d'un accident mineur. Son permis de conduire avait alors été suspendu pour trois mois et il avait été condamné à verser une amende de \$500. Tout le temps qu'ont duré les procédures juridiques, le juge Fulton



téléphoto PC

M. le juge Fulton

avait été suspendu de ses fonctions à la cour. M. Fulton est un ancien ministre fédéral de la Justice et il fut un temps chef du Parti progressiste conservateur de la Colombie-Britannique.

■ NAMASKA (CP) — Le

ministre des Affaires indiennes, John Munro, a rendu visite en fin de semaine aux communautés Cris du nord du Québec afin de se rendre compte par lui-même des conditions sanitaires dans lesquelles elles vivent.

Il a pu constater que dans la petite réserve de Paint Hills, à 1200 km de Val d'Or, il y avait une épidémie de gastro-entérite, maladie qui a tué huit enfants indiens dans les communautés environnantes l'an dernier. Depuis janvier, 20 Indiens ont été traités pour cette maladie. La seule source d'eau de l'endroit est contaminée par des déchets humains à la proximité d'un dépôt de déchets.

A Rupert House, le ministre a pu se rendre compte que le système d'égout consistait en des tranchées à ciel ouvert.

Selon Billy Diamond, le chef du Grand conseil des Cris, une journée et demie, c'est peu pour faire le tour des communautés indiennes et inuit, mais au moins M. Munro a vu les choses comme les Indiens les lui ont décrites.

C'est le ministre qui a demandé à M. Diamond d'organiser cette visite à son intention, après que les Cris et les Inuit de même qu'un comité parlementaire — y compris les Libéraux — eurent

Munro visite les Cris

condamné Ottawa pour avoir manqué, légalement et moralement, l'entente conclue en 1975 avec les autochtones de la Baie James.

Les 6 500 Cris et les 5 200 Inuit ont renoncé à la moitié de leurs droits aborigènes en faveur de Québec pour que le territoire puisse aménager le complexe hydroélectrique de la Baie James. En retour, ils ont reçu \$225 millions recevables en 20 ans.

Selon les autochtones, les ententes prévoyaient que les deux paliers de gouvernement s'occuperaient de fournir les services essentiels aux Indiens, ce qu'ils ont omis de faire. Cette situation a forcé les Indiens et Inuit à puiser à même leurs fonds pour assurer ces services au détriment des besoins de développement économique des communautés autochtones.

Anglais

4 semaines intensives
4 heures par jour

ou

10 semaines: 2 soirs
par semaine

GALOIS

école de langues

1410, rue Stanley

(métro Peel)

844-5060

depuis 1965

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum: -3 Maximum: 15
Ensol., néb. croissante
et vents modérés

au Québec

Abitibi	—	10	Ensol. et pass. nuageux	Neige ou pluie
Outaouais	—	15	Ensol., vents modérés	Averses suivies d'un dég.
Laurentides	—	15	Ensol., vents modérés	Averses suivies d'un dég.
Cantons de l'Est	—	15	Ensol., vents modérés	Averses
Mauricie	—	10	Ensol., vents modérés	Averses
Québec	—	10	Ensol., vents modérés	Averses
Lac-Saint-Jean	—	10	Ensol., vents modérés	Averses
Rimouski	—	6	Ensoleillé	Ennuage, suivi d'averses
Gaspésie	—	5	Ensol. et pass. nuageux	Ennuage
Bas-Caraïbe	—	3	Ensol. et pass. nuageux	Ennuage
Sept-Îles	—	3	Ensol. et pass. nuageux	Ennuage

au Canada

Colombie-Britannique	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Alberta	Averses	Victoria	3	8
	Nuageux	Edmonton	-5	0

La Quotidienne

Tirage de samedi
1 - 2 - 9

DEMAIN

Averses suivies d'un
dég. graduel

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	6	22	Miami	22	28
Buffalo	3	16	New York	7	10
Chicago	6	20	Nlle-Orléans	14	27

vers les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	12	17	Hong Kong	22	26
Athènes	12	24	Le Caire	12	22
Berlin	8	17	Lisbonne	8	16
Bruxelles	8	20	Londres	10	19
Buenos Aires	7	25	Madrid	10	18
Copenhague	5	11	Moscou	-4	8
Genève	6	20	Mexico	12	27

vers les plages

	Min.	Max.		Min.	Max.
Acapulco	23	33	Bermudes	16	21
Barbade	23	29	Nassau	20	27
			San Juan	24	29
			Trinidad	24	32

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

*TARIFS D'ABONNEMENTS

ÉDITION NATIONALE	Livraison à domicile	Lundi au samedi	Lundi au dimanche	Samedi seulement
		\$2.10	\$1.50	0.85

*TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE	Lundi au samedi	Lundi au dimanche	Samedi seulement
	\$1.75	\$1.25	0.75

* Tarifs différents pour les routes motorisées

TARIFS D'ABONNEMENTS PAR COURRIER (Surface)

	13	26	52
CANADA			
Lundi au samedi	\$37.00	\$74.00	\$148.00
Lundi au dimanche	\$24.00	\$48.00	\$96.00
Samedi seulement	\$13.00	\$26.00	\$52.00

ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS

	13	26	52
Lundi au samedi	\$72.80	\$145.60	\$291.20
Lundi au dimanche	\$52.00	\$104.00	\$208.00
Samedi seulement	\$20.80	\$41.60	\$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
REDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383

ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Commandes	

du lundi au vendredi 9h à 17h

Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30

285-7205

GRANDES ANNONCES

Détailants	285-7202
National, Télé-Presse	285-7306
Vacances, voyages	285-7265

Carrières et professions, nominations

285-7320

COMPTABILITÉ

Grandes annonces	285-6892
Grandes classées	285-6901

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi: 7h à 15h)

285-6911

«Québec à cheval» désarçonné

favoriser l'accessibilité de la majorité aux sports et aux loisirs.

Mais pour ce faire, il faudrait ébaucher un circuit d'emplacements (fermes ou autres) qui louent des chevaux et organisent des randonnées. Il faudrait les publiciser en insistant auprès de la population sur la mise de fonds de départ relativement modeste et sur les plaisirs qu'elle pourrait tirer des randonnées équestres. Et il faudrait bien sûr un secrétariat organisé, capable de répondre aux besoins d'un organisme naissant.

Mais le «hic», le voici: en mai prochain, la FEQ entend modifier sa structure afin de se doter d'une section «randonnées équestres» pour laquelle elle a reçu \$7,400, alors que l'association demande une subvention de \$60,000.

A première vue, le ministère fait une bonne affaire, mais à savoir s'il rend vraiment service à la population en cautionnant les visées de la FEQ par voie de subvention au lieu de confier le mandat à l'association naissante, c'est une autre histoire. Car ce faisant, le ministère ne fait pas la dichotomie loisir de masse-sport d'élite, et on peut s'attendre difficilement à ce que la fédération soit capable de la faire elle-même en toute équité pour les futurs fervents de la randonnée équestre.

Mme Lefebvre soulève au moins quatre exemples de disciplines sportives où cette dichotomie a été cautionnée par subvention gouvernementale. Nommons-les, c'est intéressant:

- le ski de randonnée (ou familial, ne soyons pas restrictif dans la sémantique), qui fait partie de la Fédération de la montagne et non de l'Association de ski du Québec;
- Vélo-Québec, dissocié de l'Association de cyclisme du Québec;
- Sentiers-Québec, responsable des randonnées pédestres, même si la marche de compétition se retrouve sous l'égide de la Fédération d'athlétisme du Québec;
- puis l'exemple du canoë-camping, indépendant de la Fédération qui régit le canoë au Québec.

Alors, dans les sports équestres, pourquoi n'aurions-nous pas une fédération vouée à l'élite et aux adeptes du sport, et une association qui consacre ses efforts à promouvoir les randonnées équestres qui n'ont rien de commun avec les sauts d'obstacles?

Pour Nicole Lefebvre, la réponse est évidente. Et elle veut autre chose que les nombreux encouragements qu'on lui prodigue généreusement à Québec, mais sans jamais joindre... le chèque à la parole! Heureusement que les bénévoles ne lui ont pas fait défaut depuis un an...



Guy Pinard

En lisant cette chronique, vous allez penser qu'elle se retrouve sous la mauvaise signature et à la mauvaise place dans votre journal favori parce que je m'aventure dans les dédales de ce «merveilleux monde du sport».

Mais, comme il s'agit d'un problème beaucoup plus vaste, et qui est susceptible d'intéresser une foule de lecteurs qui ont toujours été fascinés par l'équitation sans pour autant la pratiquer faute d'informations, je me suis dit que vous toléreriez cette digression à mes habitudes, parce que s'il n'en tenait qu'à Nicole Lefebvre et ses collègues, ils seraient légion les Québécois qui s'adonneraient à la randonnée à cheval, et qui apprécieraient la possibilité de découvrir le Québec en utilisant le même moyen de locomotion que leurs lointains ancêtres.

Nicole Lefebvre est présidente de l'Association québécoise de tourisme équestre et d'équitation de loisir, propriétaire de la marque de commerce «Québec à cheval».

Son idée, populariser les randonnées à cheval, aurait rapidement fait son chemin si ce n'était d'un autre organisme, la Fédération équestre du Québec, qui entretient présumément les mêmes espoirs. Et tout le problème tourne autour des subventions gouvernementales aux organismes de sport et de loisir et à la difficulté de faire la dichotomie entre le loisir (ou le sport) de masse et le sport d'élite.

En se limitant aux énoncés du livre blanc sur le loisir (lesquels tendent à favoriser le regroupement des associations à objectifs assimilables), on pourrait prétendre que Mme Lefebvre aurait beaucoup plus de chances d'atteindre son objectif (des subventions pour promouvoir et administrer la randonnée équestre) en oeuvrant à l'intérieur de la FEQ.

La réponse est toute prête: elle a essayé pendant deux ans pour finalement constater que la chose est impossible pour la bonne raison que la FEQ doit consacrer autant d'efforts et la majorité de ses ressources financières à ses écuers et à leurs montures (les succès d'un Michel Vaillancourt, ça coûte cher à une fédération). D'où la décision de former l'association, incorporée en février 1980.

Le but de l'association consiste à populariser les randonnées équestres auprès de milliers de Québécois, souscrivant ainsi, dit Mme Lefebvre, à l'un des énoncés du livre blanc qui consiste à



En attendant l'ambulance

Cette scène a été croquée quelques minutes après un accident survenu en face du 2215, chemin Lakeshore, à Dorval, vers 3h 45, hier matin. Un jeune homme reconforte son amie, blessée quand la voiture qu'elle conduisait a dérapé dans une courbe et embouti un poteau de téléphone. La jeune fille, Tammy Sabourin, 18 ans, de Ville LaSalle, a été blessée au dos et repose à l'hôpital Général de Lachine. Son compagnon s'en est tiré indemne. L'auto, elle, a été passablement endommagée; et le poteau de téléphone, coupé en deux.

Huit morts au cours de la fin de semaine

Huit personnes ont perdu la vie accidentellement au Québec au cours du week-end; six sont mortes dans des accidents de la route, un piéton a été renversé par un véhicule et une personne s'est noyée.

Vendredi, vers 20h45, Serge Bard, âgé de 23 ans, d'Edmondston, au Nouveau-Brunswick, est décédé à la suite de la perte de contrôle de son véhicule sur la route 185, à Degelis, à environ un kilomètre de la frontière séparant les deux provinces.

Vers 22h20, Laurie Picard, âgée de 13 ans, du 2300 Timens, à Ville Saint-Laurent, a été heurtée à mort par un véhicule, à l'angle des rues O'Brien et Poirier, à Ville Saint-Laurent.

Tôt, samedi matin, Mario Villeneuve, âgé de 17 ans, de Pont-Rouge, a péri sur le coup quand son véhicule a embouti un ponceau de ciment dans le rang Saint-Denis - Garneau, à Sainte-Catherine, comté de Portneuf.

Un peu plus tard, vers 6h00, Jean Paquet, âgé de 24 ans, de Montmagny, a succombé à ses blessures, après avoir perdu le contrôle de son véhicule sur la route 281, à Saint-Raphaël, comté de Bellechasse.

Hier, vers 3h00, M. Roger Spé-nard, âgé de 32 ans, de Champlain, a péri sur le coup quand son véhicule est tombé dans la petite rivière Champlain dans la municipalité du même nom.

Presque en même temps, une collision frontale entre deux véhicules faisait deux morts. Les victimes sont M. Etienne Levesque, 55 ans, de Sainte-Marie-de-Beauce et Guimond Brouard, 18 ans, de Saint-Bernard-de-Beauce. La collision s'est produite dans le rang Saint-Georges, à Saint-Bernard, comté de Beauce.

Finie, hier matin, M. Louis-Philippe Allaire, âgé de 51 ans, de Saint-Ours, s'est noyé quand son embarcation a chaviré dans les chutes des écluses de Saint-Ours. Au moment de mettre sous presse, le corps de la victime n'avait pas encore été repêché.

NOMININGUE

Le maire et un citoyen en viennent aux poings

Guy Pinsonneault, de Nominique, et un citoyen Claude Bisson en sont venus aux prises.

PIERRE BELLEMARE

Le résultat: le maire, un homme de 50 ans mesurant dans les cinq pieds et sept pouces, a écopé de plusieurs lésions à l'estomac et aux bras; tandis que M. Bisson, dans la quarantaine, environ 180 livres, et d'une hauteur de six pieds, s'en est tiré avec six fractures au visage.

«M. Bisson vient souvent faire du chahut au conseil de ville. Ce soir-là, il m'a menacé devant une douzaine de citoyens présents à la séance du conseil. Il m'a effectivement mis la main au collet pour me sortir», a d'abord déclaré à LA PRESSE le maire Pinsonneault.

Pour ensuite ajouter: «Je me suis laissé faire. J'avais l'intention de le ramener à la raison dehors, seul avec lui, mais il s'est alors mis à me projeter au sol et à me frapper dans le ventre. Je n'avais donc plus le choix; je devais me défendre... je lui ai porté quatre coups de poing. J'ai quand même une femme et des enfants...».

Les deux protagonistes ont par la suite rendu visite au même médecin, pendant que les agents (Sûreté du Québec à Labelle) Jolicoeur et Villeneuve entreprenaient une enquête qui est toujours en cours.

Pour sa part, M. Bisson a été beaucoup plus circonspect. Il s'est abstenu de tout commentaire sur l'incident, se contentant de dire qu'il allait consulter son avocat après la fin de l'enquête policière.

Nominique, c'est une petite localité où résident moins de 1,400 personnes et qui compte cependant sur une population «touristique» d'au-delà de 15,000 gens.

«Un endroit, de confier le maire Pinsonneault, où la situation est assez chaude et où l'on doit faire respecter des règlements très stricts pendant les séances du conseil. Dans les archives, aucun maire n'a fait plus d'un terme à Nominique...».

Violent incendie dans les cuisines de Manic 5

Un violent incendie, qui a pris naissance dans la nuit samedi, aurait causé pour environ \$600,000 de dommages en ravageant une vingtaine de roulettes servant de cuisines aux travailleurs de Manic 5.

Des que la température le permettra, a fait savoir hier la Sûreté du Québec à Montréal, les experts du laboratoire de police scientifique se rendront sur les lieux pour faire enquête; on ignore pour l'instant l'origine du sinistre.

Cet incendie n'a toutefois pas fait de blessés et les 200 travailleurs affectés sont nourris entre-temps à l'auberge Manic 5, à la brasserie d'Hydro-Québec et au motel l'Énergie. Les pompiers volontaires ont eu certaines difficultés à maîtriser le feu et, en outre, le gel de l'eau dans les tuyaux a retardé les manœuvres. Enfin, la compagnie J.A. Hubert, en charge du service de cuisine, a perdu \$125,000 d'équipement.

CADAVRE DÉCOUVERT À ATLANTA

Un meurtre «de routine» prétendent les policiers

ATLANTA, Georgie (AP, UPI) — Le cadavre d'un homme noir poignardé dans la poitrine, a été découvert hier dans un terrain vacant d'Atlanta, mais d'après la police, ce crime ne serait pas relié au meurtre des 25 enfants Noirs d'Atlanta et ne serait en fait qu'un meurtre «de routine».

L'homme, âgé entre 20 et 30 ans, semble avoir été tué d'un coup de couteau, mais cette hypothèse ne sera confirmée qu'après l'autopsie. C'est un passant qui a découvert le corps.

Deux des récentes victimes d'Atlanta étaient des Noirs dans la vingtaine, mais ils paraissaient plus jeunes que leur âge. Les 21 autres victimes dont les cadavres ont été retrouvés de même qu'elles deux enfants qui sont toujours portés disparus, avaient moins de 16 ans.

Par ailleurs, les enquêteurs ont fouillé sans succès une maison de rapport abandonnée en fin de semaine dans l'espoir de trouver des indices qui les aideraient à éclaircir le meurtre de

Larry Rogers, la dernière victime dont le cadavre a été trouvé jeudi dernier et au moins le douzième à être mort étrangle. Le corps de Rogers a été découvert au second étage de cet édifice abandonné. Rogers, un retardé mental, a été vu pour la dernière fois, le 30 mars, alors qu'il se trouvait dans une famille verte conduite par un homme noir. La police a établi le portrait-robot du conducteur et malgré de nombreux appels de personnes qui croient avoir vu le suspect, aucune piste n'a été sérieuse jusqu'ici.

Le refus des enquêteurs à dire comment était vêtu Rogers quand son cadavre a été découvert laisse place à bien des suppositions. Certains pensent qu'il portait des vêtements appartenant à quelqu'un d'autre. C'est la première fois que les policiers refusent de dire publiquement comment la victime était vêtue quand elle a été découverte. Le père adoptif de Larry Rogers a dit, pour sa part, que les policiers étaient venus chez lui

prendre des vêtements du jeune homme mais ne lui avaient pas demandé d'identifier les vêtements que Rogers portait.

Par ailleurs, d'autres membres de l'équipe spéciale chargée d'enquêter sur les meurtres des 25 enfants ont interrogé Larry Marshall en fin de semaine. Marshall a été accusé de vol à main armée après avoir été extradé du Connecticut et remis aux policiers d'Atlanta. Il est interrogé par les enquêteurs spéciaux parce qu'il pourrait bien connaître la 21e victime, Timothy Hill, 13 ans. Les enquêteurs n'ont pas voulu révéler cependant si l'interrogatoire avait donné quelque chose.

Les groupes de chercheurs bénévoles se sont remis au travail en fin de semaine. Certains ont fouillé des boisés du sud-ouest d'Atlanta dans l'espoir de retrouver les deux enfants qui sont toujours portés disparus, d'autres ont inspecté les rives de la Chattahoochee River où deux cadavres ont été trouvés récemment.



James Lawson, 15 ans, d'Atlanta, se repose avant de poursuivre les recherches avec un groupe de bénévoles qui ont fouillé un boisé samedi dans l'espoir de trouver des traces des deux enfants toujours disparus.

6/36 NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE					
3	4	6	12	19	26
6 sur 6	GAGNANTS 1	LOTS 432,459 00\$		N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6 + 31 VENTES TOTALES.	
5 sur 6	248	818 40\$			
4 sur 6	9316	60 50\$			
5 sur 6+	12	11,276 00\$			
GROS LOT			100 000\$		
Approximatif vendredi					

Provincial	
6711378	500 000\$
711378	50 000\$
11378	1 000\$
1378	100\$
378	25\$
78	10\$

ENCAISSEMENTS: Tous les billets gagnants sont encaissables, au comptoir ou par courrier, au siège social de Loto-Québec, 2 000, rue Berri, Montréal, H2L 4N5. Les billets gagnants de 1 000\$, 250\$, 100\$, 50\$, 25\$ et 10\$ sont encaissables à toute succursale de la BNC. Les billets de Provincial ainsi encaissés seront automatiquement enregistrés et inscrits pour les tirages subséquents, jusqu'à échéance. On peut également encaisser les billets gagnants de 10\$ chez le détaillant, à l'échéance seulement.

DATE: 10-4-81	
Numero	Possibilité de
863685	3 Gagnants de 50 000\$
63685	30 Gagnants de 5 000\$
3685	306 Gagnants de 250\$
685	3051 Gagnants de 50\$
85	30510 Gagnants de 5\$



FESTIVAL DE L'ÉRABLE PLESSISVILLE 19 au 26 avril

On y sera... y serez-vous?

un des 63 événements commandités par



Columbia en orbite

Euphorie et crainte aux É.-U.

■ HOUSTON — D'un seul coup, les applaudissements ont éclaté dans la salle de presse, enterrant le rugissement des moteurs de Columbia qui arrachaient enfin la navette à sa rampe de lancement. Une réaction spontanée de joie intense de la part de cette centaine de journalistes chez qui s'était installée à demeure un cynisme impitoyable devant les échecs répétés de la navette à mériter son qualificatif de spatiale.



DENIS DION

(envoyé spécial de LA PRESSE)

L'enthousiasme ne devait demeurer délirant bien longtemps toutefois, le temps d'apprendre que Columbia avait perdu des plumes au cours du décollage.

Une dizaine de tuiles du bouclier thermique se sont en effet détachées de la partie supérieure des moteurs principaux se trouvant dans la partie arrière de la navette. Rien de quoi s'inquiéter, estiment les responsables de la mission ici, mais cette confiance n'est pas partagée par tous.

La perte des tuiles, une quinzaine au total, a été constatée au moment où les astronautes, après avoir ouvert les portes du caisson de charge utile, filmaient les parties de la navette accessible à l'objectif de la caméra. Les images retransmises sur Terre ont permis de constater clairement les dégâts mais selon le directeur du vol à Houston, M. Neil Hutchinson, cette avarie ne devrait pas mettre en danger la vie des astronautes lors de leur retour sur Terre prévu pour demain matin.

Aux journalistes qui s'inquiétaient de savoir s'il se pouvait que d'autres tuiles se soient détachées de la navette en des endroits que les astronautes ne peuvent pas voir avec leur caméra de bord, M. Hutchinson a répondu que ça ne le troublait pas outre mesure. «Nous avons pleine confiance en notre véhicule, a indiqué M. Hutchinson, et nous ne prévoyons pas pour l'instant une sortie dans l'espace pour faire vérifier par les astronautes l'état de l'ensemble du bouclier thermique».

Si des tuiles se sont effectivement détachées en des endroits critiques de la navette, Young et Crippen vont avoir à passer un mauvais quart d'heure à leur retour sur Terre car ils n'ont rien la-haut pour leur permettre de réparer les dommages à leur véhicule. Estimant que la question des tuiles avait été résolue à sa satisfaction depuis les problèmes initiaux, la NASA a en effet jugé bon de ne pas munir les deux premiers navigateurs de Columbia de tuiles de rechange et d'une trousse de réparation.

Un élément-clé de la vérification de l'état des tuiles, le bras télé-manipulateur muni d'une caméra, n'est pas non plus du premier voyage de Columbia. Pourquoi? «Le bras télé-manipulateur se trouve toujours au Canada, a répondu à LA PRESSE, M. Charles Redmond, des relations publiques de la NASA, et il n'a pas encore été soumis aux derniers tests de qualification. Quant à la caméra qui doit être installée au bout de ce bras, nous ne l'avons pas encore reçue de RCA».

Des OVNI en vue

Il s'est passé de drôles de choses hier matin au cours d'une des expériences que les astronautes devaient effectuer. Ainsi, lorsque les images en direct sont parvenues au centre de contrôle

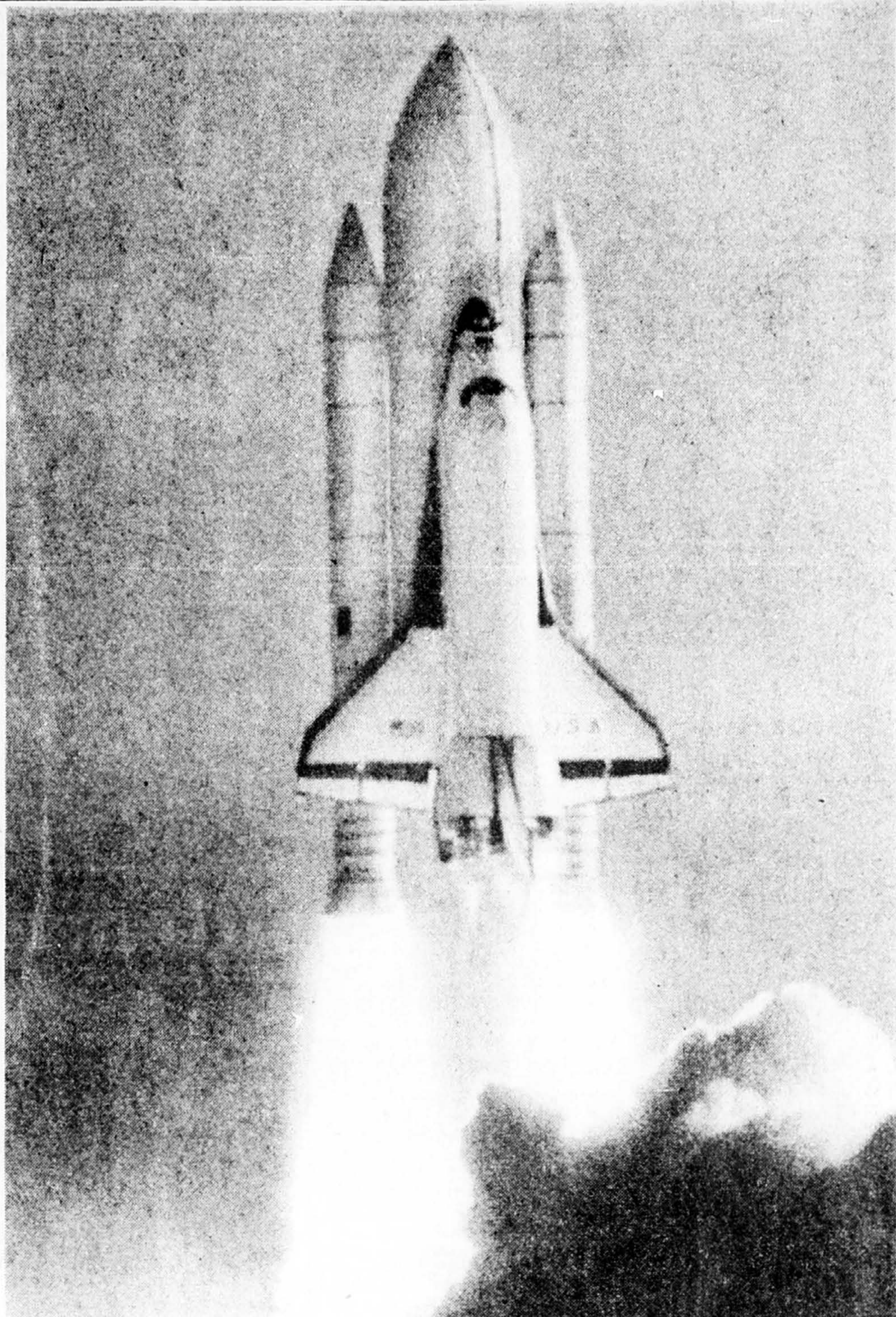
au moment où Young et Crippen ouvraient les portes de la soute à cargaison, on a pu voir de mystérieux petits objets se mettre à flotter dans le vide. Interrogés plus tard sur cette question au cours d'une conférence de presse, les responsables de la NASA ont indiqué qu'ils ne connaissaient pas la nature de ces objets volants. «Le ménage n'avait probablement pas été fait dans la soute avant le départ», a déclaré M. Hutchinson en souriant.

Mais mis à part ce petit incident sans conséquence et le problème des tuiles manquantes, les dirigeants de la mission se sont dits plus que satisfaits jusqu'ici. Les fusées-moteurs ont accompli la tâche que l'on attendait d'eux et sont tombés à la mer à 16 milles d'un navire de récupération et le deuxième à 18 milles d'un autre navire, soit exactement dans le secteur prévu. En fait, ces engins se sont révélés si performants qu'on songe à les rendre plus gros et plus puissants encore, de façon à augmenter les charges utiles que la navette pourra transporter une fois les vols expérimentaux terminés.

Quant au réservoir extérieur, il s'est détaché de l'«orbiter» à une altitude plus élevée que les estimations faites par ordinateur, ce qui a eu pour effet de disperser ses débris dans l'Océan Indien sur une aire plus considérable que calculée au départ.

Problèmes de communications entre ordinateurs et... la NASA

Si la NASA a connu vendredi des problèmes de communication avec ses ordinateurs, elle en a eu aussi avec les journalistes. Selon les déclarations de l'agence spatiale américaine il y a deux jours, c'était l'ordinateur



Telephoto UPI

Après avoir été retardé de 48 heures, le lancement de la fusée s'est effectué hier sans anicroche.

du système secondaire, celui qui sert de relève aux quatre ordinateurs du système primaire, qui communiquait mal avec ses semblables du premier groupe. Or, il s'est avéré que c'était tout

juste le contraire! Finalement, il semble que la solution à ce problème était très simple, si simple en fait que c'est à se demander si les Américains n'ont pas fait exprès pour que le premier

vol de leur tout nouveau véhicule orbital coïncide, jour pour jour, avec le 20e anniversaire du premier vol en orbite d'un être humain, celui de feu Youri Gagarine.

Houston: le cerveau

■ HOUSTON — «Houston, Houston, do you read me?» Cette question, lancée de l'espace des milliers de fois, a rendu la «Space City» texane célèbre dans le monde entier.

Depuis maintenant une quinzaine d'années, cette interrogation reçoit réponse de la salle de contrôle des missions spatiales du Johnson Space Center. C'est là un des éléments principaux du centre spatial qui a hérité son nom de feu le président Lyndon B. Johnson.

Responsable du programme de la navette spatiale, le centre spatial de Houston a des caractéristiques typiquement texanes.

La multitude de ses installations est à l'image des projets ambitieux dont il a la responsabilité. Dans le monde entier, l'élément le plus connu du centre est certainement la salle de contrôle, avec ses rangées de consoles et son vaste écran où sur une carte du monde, on peut suivre la trace des véhicules placés en orbite par la NASA.

Mais cette salle n'est qu'un des quelque 100 édifices de toutes grandeurs disséminés sur les 20 acres du Centre situé à une trentaine de milles au sud de Houston. Ce site a été légué à la NASA il y a environ 20 ans par l'Université Rice et sa construction remonte au printemps 1962, après quoi le personnel qui se trouvait à Langley Field, en Virginie, a commencé à déménager dans la région de Houston, depuis lors en pleine expansion et venant d'acquiescer le titre de «capitale de l'énergie».

Chaque année, les 3.600 employés de la NASA et les quelque 6.000 membres du personnel des contracteurs indépendants injectent plus de \$175 millions dans l'économie locale qui reposait auparavant presque exclusivement sur... l'agriculture.

L'irruption de l'ère spatiale a modifié considérablement la nature de cette communauté

naguère champêtre en raison des activités très spéciales qui ont cours ici. Ainsi, ingénieurs, techniciens, scientifiques, secrétaires, mathématiciens, administrateurs, photographes, scribes et astronautes ont envahi les lieux pour assurer la poursuite du programme spatial américain.

À cet égard, le Johnson Space Center s'est vu confier la responsabilité de la conception, du développement et des tests de vérification des véhicules devant servir aux vols spatiaux habités: la sélection et l'entraînement des astronautes; la planification et la réalisation des vols habités; et une partie active aux expériences dans les domaines scientifiques, médicaux et d'ingénierie.

Des installations spatiales sur Terre

L'une des tâches dévolues au Johnson Space Center est de reproduire sur Terre les conditions que les astronautes doivent rencontrer dans l'espace et de les entraîner en conséquence avec des équipements de simulation. Tout à côté de l'édifice qui abrite la salle de contrôle des missions se trouve le bâtiment 29 où l'on reproduit les forces d'accélération que les astronautes subissent lors du décollage et de l'atterrissage. À cet effet, la simulation s'effectue dans une «gondole» centrifugeuse où les astronautes peuvent tester l'efficacité de leurs costumes spatiaux destinés à les protéger contre les effets dévastateurs des énormes forces d'accélération en jeu lors des deux moments critiques du vol.

Les voyageurs de l'espace passent cependant plus de temps dans le bâtiment numéro 5 où l'essentiel de leur entraînement est réalisé dans la salle de Simulation des missions. Disposant d'un prototype expérimental semblable au véhicule qui les

transportera dans l'espace, les astronautes passent en revue toutes les phases de la future mission à accomplir et ce, de si nombreuses fois qu'ils peuvent y consacrer jusqu'à un an de préparation avant d'être parfaitement familiarisés avec toutes les tâches à accomplir durant le vol.

Dans l'édifice 32, deux chambres servent à recréer le vide typique de l'espace et à soumettre aux rigueurs de l'environnement spatial des éléments du véhicule spatial. L'une des chambres, avec ses 20 pieds de haut et son diamètre de 65 pieds, permet de faire subir à un véhicule spatial en son entier des températures extrêmes oscillant entre 280 degrés Fahrenheit au-dessus de zéro et moins 260 degrés F.

L'édifice L4, quant à lui, est consacré à la reproduction d'un silence presque parfait requis pour tester les systèmes de communication d'un véhicule spatial.

Ce dernier est soumis à d'autres tests dans l'édifice 49 où de l'équipement spécial reproduit les vibrations qui secouent le vaisseau de l'espace lors du lancement et de sa rentrée dans l'atmosphère.

Des bonnets de nuit dans un laboratoire spatial

La plupart de ces édifices ne sont pas ouverts au public qui afflue en grand nombre ces jours-ci à l'occasion du premier vol expérimental de la navette Columbia.

Le bâtiment 5 constitue cependant une exception à cette règle et l'on peut y voir, en pièces détachées, un prototype de Skylab, ce laboratoire spatial américain dont l'existence a connu une fin prématurée et spectaculaire au-dessus de l'Australie il y a près de deux ans.

Le prototype en montre ici

permet de se rendre compte de plusieurs aspects insoupçonnés de la vie des astronautes à bord d'un laboratoire de l'espace. D'abord, la promiscuité que devaient supporter dans leur module de commande les trois astronautes en route vers Skylab ou de leur retour sur Terre. Dans ce module, les astronautes sont véritablement coude-à-coude, étendus sur des couchettes qui n'ont rien de lits d'eau.

Plus loin, des dômes transparents laissent voir l'aspirateur dont on se servait là-haut pour faire le ménage et récupérer les cheveux coupés lors d'une visite chez le barbier du bord! Sous un autre présentoir, les petits bonnets de nuit que portaient les astronautes durant leur sommeil. Cette pièce d'équipement servait à mesurer l'activité du

cerveau de l'astronaute pendant ses périodes de repos, lesquelles étaient parfois longues à venir semble-t-il.

Comme ce sera le cas lorsque la navette sera devenue opérationnelle, des étudiants ont pu réaliser des expériences scientifiques intéressantes à bord de Skylab, telle celle-ci consistant à savoir si un araignée construirait dans l'espace une toile aussi parfaite que sur Terre. La toile a quelques petits défauts, mais sa créatrice n'est pas là pour démontrer si elle a retrouvé toute son habileté ici-bas.

Dans la cabine principale du prototype de Skylab, on peut aussi imaginer les astronautes en train de se préparer un repas gastronomique en mélangeant de l'eau à de la nourriture sèche contenue dans de petits sachets.

la table de cuisine ressemblant étrangement à ces tables de dentistes qui nous terrifiaient tant lorsqu'on était enfant. Les loisirs des astronautes la-haut nous sont également rendus familiers à la vue de cette bicyclette inamovible qui attend un brave dans un coin de la cabine et de ce jeu de dard sans dard mais au bout caoutchoute adapté au lancer dans les conditions de l'espace.

C'était la belle époque de Skylab mais pour l'instant, les nouvelles vedettes de l'espace Young et Crippen, n'ont pas de temps à consacrer aux loisirs.

On peut cependant penser que s'ils reviennent en sécurité sur Terre, ils légueront quelque chose du premier vol de Columbia qui trouvera bien une petite place dans un musée ici.



Telephoto AP

Le directeur du Centre spatial Lyndon M. Johnson Christopher Kraft, au centre, et ses adjoints, Eugene F. Kranz et Maxime Faget surveillent attentivement toutes les manœuvres de Columbia.

Relance possible de la course entre les deux grands

■ (Reuter) — Le lancement par les Etats-Unis de la navette spatiale Columbia, vingt ans jour pour jour après la mise sur orbite par l'Union soviétique du premier homme de l'espace, Youri Gagarine, pourrait être le prélude d'une nouvelle course dans l'espace entre les deux supergrands.

Le lancement par les Soviétiques de leur premier «Sputnik» en 1957 avait marqué le début d'une intense rivalité pour celui qui pourrait s'assurer la suprématie du domaine encore vierge de l'exploration spatiale. Dans cette bataille, l'exploit de Gagarine, le 12 avril 1961, avait constitué un commencement remarquable pour les Soviétiques.

Puis les Américains leur avaient largement emboîté le pas avec la réalisation de leur projet «Apollo», atteignant son point de plus grande émotion en juillet 1969 avec le premier pas sur la lune de l'astronaute Neil Armstrong. C'était l'époque où plus rien ne semblait impossible aux projets de l'espace: on enverrait des vols habités vers Mars et d'autres planètes, on coloniserait la lune, et peut-être même voyagerait-on hors du système solaire.

Déception
Pourtant, les douze années qui se sont écoulées depuis le premier débarquement sur la lune n'ont pas répondu aux espoirs de réalisations spectaculaires qui avaient captivé les imaginations du monde à la fin des années cinquante et pendant la décennie suivante.

La course à l'espace entre les

Etats-Unis et l'Union soviétique prit même fin pendant quelque temps, lorsque les deux pays décidèrent d'unir leurs ressources pour entreprendre une mission commune en 1975.

Puis les lourdes dépenses du programme spatial conduirent les Américains à renoncer aux vols habités et à se concentrer sur les projets d'exploration photographique des planètes les plus éloignées du système solaire.

Période pendant laquelle les Soviétiques, ayant le champ libre dans le domaine des vols habités, mirent en application leur programme «Soyouz-Saliout» qui donna d'excellents résultats, mais moins spectaculaires que ce qu'avaient fait avant eux les Américains. Ils établirent quantité de records d'endurance spatiale et exécutèrent une très longue série d'expériences scientifiques à bord de leur station orbitale «Saliout», des expériences qualifiées de très utiles par les experts occidentaux.

La question se pose maintenant de savoir si la navette spatiale va permettre simplement aux Etats-Unis de rattraper le temps perdu ou si elle déclenchera une nouvelle compétition avec l'Union soviétique et redonnera de l'élan à l'exploration spatiale.

Si la course à l'espace doit recommencer les deux pays auront à surmonter deux problèmes majeurs: le manque de fonds et l'absence d'objectifs clairs.

Les deux sont liés. Quand les Américains s'étaient fixé le but

bien précis d'envoyer des hommes sur la lune avant la fin des années soixante, le prestige d'avoir à battre l'Union soviétique avait assuré des crédits presque illimités au programme spatial de la NASA. Le projet «Apollo» avait coûté 25 milliards de dollars.

Mais après sa réalisation, l'intérêt à l'égard du programme spatial retomba. Le fardeau croissant pour l'économie américaine de la guerre du Vietnam avait aussi entraîné une politique moins généreuse pour la recherche spatiale. Même les plans relativement modestes du véhicule spatial réutilisable entre la terre et une station orbitale furent élagués. Seul a été réalisé le projet de la navette, ce qui fait dire à certains qu'en l'absence d'une station spatiale des Etats-Unis ont le moyen de transport sans savoir où aller.

Par ailleurs, pendant que l'Union soviétique continue à se féliciter de la réalisation de son projet «Saliout», les experts occidentaux perçoivent des signes que les planificateurs soviétiques de l'espace s'inquiètent de plus en plus des dépenses.

A cet égard, il est certain que la navette permettra aux Etats-Unis de faire des économies considérables en matière de lancements spatiaux, et les experts pensent que la question du financement a peut-être déjà convaincu les Soviétiques de commencer à travailler à leur propre version, plus petite, d'une navette spatiale.

Le programme «Saliout» a permis à l'URSS d'élargir consi-

Columbia en orbite



Les astronautes Robert Crippen et John Young s'apprentent à rejoindre l'habitat de Columbia pour la deuxième fois en autant de jours.

Telephoto UPI

dérablement les connaissances sur les effets de l'apesanteur sur l'organisme humain. Des expériences ont également pu avoir lieu sur les minéraux et les alliages, qui auraient été impossibles dans le champ de la gravité terrestre. Mais en dépit de ces résultats, les Soviétiques restent

très discrets sur leurs objectifs à long terme.

Le responsable de l'entraînement des cosmonautes soviétiques, M. Vladimir Shatalov, a déclaré récemment que son pays n'envisageait pas de voyages vers Mars en raison des coûts prohibitifs.

présent, on lui fera soulever et déplacer une charge de 8.000 livres à l'intérieur de la cabine de la navette. On ne peut pas placer cette charge en orbite car c'est un objet qui ne comporte aucune source d'énergie, aucun système de contrôle. Une fois libre dans l'espace, il se mettrait à tourner sur lui-même sans fin, ce qui le rendrait difficile à récupérer. «Le rôle de l'ordinateur est très important dans le fonctionnement du bras», dit M. Kumar. «C'est le cerveau du système. Il est programmé de telle façon qu'il rend le bras télé-manipulateur presque humain. Quand un astronaute actionne les manettes depuis la cabine de pilotage, il n'a pas besoin de penser comment les articulations du bras vont réagir, l'ordinateur s'en charge. C'est un système instinctif, ce qui le rend très facile d'usage.»

L'ESPACE UTILISÉ À DES FINS MILITAIRES

John Glenn répond à l'URSS

■ (AFP) — L'Union soviétique utilise beaucoup plus que les Etats-Unis la recherche spatiale à des fins militaires, a déclaré hier le sénateur John Glenn, qui avait été, en 1962, le premier Américain à être envoyé dans l'espace.

John Glenn, sénateur démocrate à la recherche spatiale, lors d'une interview sur la chaîne de télévision «NBC», le jour même du lancement triomphal de la navette spatiale. Il a dénoncé les réductions budgétaires de \$600 millions effectuées dans le budget de l'administration américaine de l'espace (NASA) par le président Ronald Reagan, réductions qui n'ont pas touché le budget affecté à la navette.

M. Glenn est l'un des hommes politiques américains les plus influents en matière de défense et de politique étrangère. Beaucoup lui prêtent par ailleurs des ambitions présidentielles, et de bonnes chances de jouer un rôle important dans le parti démocrate lors des élections de 1984.

Interrogé sur une éventuelle candidature à la Maison Blanche, il a simplement déclaré que «tout était possible», même s'il était encore trop tôt pour se prononcer.

«L'espace devient un immense laboratoire», a déclaré le sénateur avant d'affirmer que les Etats-Unis, qui ont encore un léger avantage technologique sur l'URSS, devaient s'engager à nouveau dans la recherche spatiale active, après 6 ans d'interruption.

Le sénateur a d'autre part déclaré que l'Union soviétique avait jusqu'à présent respecté les termes du traité de limitation des armements stratégiques «Salt 2» signé en juin 1979 par MM. Jimmy Carter et Leonid Brejnev, mais jamais ratifié par le Sénat des Etats-Unis. M. Glenn était l'un des opposants au traité, dont il jugeait l'application impossible à vérifier.

Il a affirmé également que les Etats-Unis avaient pour une bonne part comblé maintenant ce qu'il a estimé être des trous dans leur système de surveillance militaire de l'Union soviétique.

Le bras télé-manipulateur fabriqué au Canada sera de la prochaine mission

■ «Le Canada s'est placé à l'avant-garde de la technologie de la manipulation à distance en construisant le bras télé-manipulateur.»

DENIS DION

C'est un domaine où les Canadiens ont une longueur d'avance, a déclaré au représentant de LA PRESSE M. Pramod Kumar, ingénieur délégué à Houston par la société Spar Aerospace. Cette compagnie de Toronto est à la tête d'un consortium de trois entreprises canadiennes qui ont mis au point le bras télé-manipulateur requis par les concepteurs de la navette spatiale.

M. Kumar précise que c'est la première fois qu'un bras d'une telle dimension et d'une telle performance est construit dans le monde. Ce bras ne pèse pas plus de 900 livres, mais il peut déplacer dans l'espace un objet de 60 pieds de long, d'un diamètre de 5 pieds et d'un poids de 65.000 livres, c'est-à-dire l'équivalent d'un autobus.

«Nous avons beaucoup à gagner à collaborer avec la NASA», ajoute M. Kumar, car le Canada étant un petit pays ne comptant qu'une faible population, il ne peut pas se permettre d'avoir un

programme spatial aussi ambitieux que celui des Etats-Unis. C'est la seule façon de développer ce genre de technologie chez nous». Pour garder cette base technologique, ajoute l'ingénieur canadien, il faudra continuer à participer au programme spatial américain.

Un bras gratuit, trois autres vendus

M. Kumar a retracé pour LA PRESSE les événements qui ont mené à la mise au point du bras télé-manipulateur: «Cela remonte à 1975. Le Canada avait alors terminé l'essentiel de son plus important programme spatial qui consistait en la fabrication de gros satellites de communication. Et pour garder l'équipe de Spar ensemble, il fallait s'impliquer dans un autre programme de haute technologie. Alors, en collaboration avec le Centre de recherches national du Canada, on a décidé que l'on participerait au programme de la navette spatiale. A ce moment, on a fait des représentations auprès de la NASA selon lesquelles on réaliserait la conception, le développement et les tests du premier bras télé-manipulateur. Selon les termes du contrat, le premier bras serait donné à la NASA, en échange de quoi l'agence spatia-

le américaine s'engageait à en acheter quatre autres.»

Ce faisant, c'était la première fois que le Canada travaillait à un projet spatial de vol habité, s'étant acquis auparavant une solide réputation de bon manufacturier de satellites de communication.

A l'heure actuelle, la NASA a déjà commandé trois exemplaires du bras canadien au coût d'environ \$25 millions chacun.

S'il a coûté quelque \$100 millions au Canada, ce programme a tout de même eu des retombées intéressantes au pays. Ainsi, M. Kumar indique qu'au plus fort du projet, de 500 à 600 personnes ont travaillé à la mise au point du bras télé-manipulateur au Canada.

Le bras n'est pas du premier voyage de la navette car ce vol inaugural a pour but unique de démontrer que la navette peut effectivement décoller, se placer en orbite et revenir sur Terre en toute sécurité pour les astronautes et les charges utiles qu'elle transportera éventuellement. Si ce premier vol se déroule avec succès, le bras canadien sera monté à bord de Columbia pour les deuxième et troisième envois et ce sera alors le principal élément de la navette qui subira des tests, quelque part en septembre ou octobre prochain. Le bras est

en ce moment à Toronto où l'on se prépare à l'expédition à Cap Kennedy plus tard en avril.

La première fois que le bras sera monté à bord de la navette, les tests se borneront à expérimenter comment cette machine peut performer dans le caisson de charge utile, mais sans soulever le moindre poids. Lors du deuxième vol où le bras sera

écrivain français Victor Hugo (1802-1885), qui ouvrit la voie à la poésie moderne. Il est considéré comme étant un des plus illustres poètes français du 19e siècle. Axe sud-nord à partir de Sainte-Clothilde, à l'ouest de Saint-Rémi.

VÉTÉRANS, parc des (1947)

Cet ancien cimetière, datant de l'époque où les troupes impériales étaient cantonnées dans Montréal, portait le nom de St. Mary Burial Ground lorsqu'il fut désaffecté en 1941, après le transfert des ossements et des monuments funéraires au cimetière militaire de Pointe-Claire.

On transforma alors l'emplacement de 3,03 acres (borné par le boulevard de Maisonneuve, l'avenue Papineau et les rues Lafontaine et Cartier) en parc de voisinage, et on lui donna le nom de parc des Vétérans, pour rappeler autant les soldats de l'ancienne garnison de Montréal que les troupes canadiennes des deux guerres mondiales.

LES RUES DE MONTRÉAL

VINCENT-QUIBLIER, avenue (1962)

En hommage à Vincent Quiblier (1796-1852), 10e supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, de 1831 à 1846. En 1837, il invita les Frères des écoles chrétiennes à venir s'établir au Canada, et deux ans plus tard, il obtint la confirmation des titres des Sei-

gneuries des Sulpiciens. Voie s'étendant du sud au nord à partir de Leococq, pour ensuite bifurquer vers l'est jusqu'à Jacques-Lemaistre.

VICTOR-HUGO, avenue (1911)

Evidemment en mémoire du chef du romantisme, le poète et

ESTIMATION GRATUITE

AUVENT et RAMPE SUPREME

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

Fibre de verre exclusif

Rampe d'aluminium

EXTRA ROBUSTE

- Balcon • Escalier
- Patio • Abri d'auto

— installation effectuée par des experts

— revêtement d'aluminium

— porte-fenêtre

certificat de garantie 5 ans par écrit

648-1100 • 321-9128

ESTIMATION GRATUITE

ALUMINIUM INC.

11535, 4e Avenue

Rivière-des-Prairies

VOUS POUVEZ ÊTRE MINCE



en quelques semaines seulement

Êtes-vous prêt à relever le défi?

Marchez tout droit vers le succès dès cette semaine en perdant tout le poids que vous désirez UNE FOIS POUR TOUTES de façon raisonnable et sans danger pour votre santé.

Dites adieu aux régimes éphémères, aux pilules et aux exercices ardues. Notre PROGRAMME PERSONNALISÉ vient en aide à des milliers de Canadiens tous les jours.

N'attendez plus! Renseignez-vous dès aujourd'hui sur la manière dont vous pourrez perdre 10, 20, 40 ou même 60 livres rapidement, facilement et sans danger, en l'espace de quelques semaines seulement. Commencez cette semaine!

De 8h à 19h du lundi au vendredi
MASTER CHARGE/VISA

CLINIQUE DE CONTRÔLE DE POIDS PERMANENT

MAINTENANT 6 CLINIQUES

- 2020, rue UNIVERSITY, suite 1624
Metro McGill, Montréal 845-9141
- 2525, rue Daniel Johnson, suite 210
Chomedey, Laval 687-7290
- 5165, chemin Queen Mary, suite 512
Montréal 489-6891
- 1680, boul. Provencher, suite 305
Voisin du Mail Champlain, Brossard 465-7741
- 3635, boul. des Sources, Montréal
Près du centre Centennial Plaza 683-0320
- 6070 est, rue Sherbrooke, suite 203
Sortie Metro Cadillac 252-1101

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROGER-D. LANDRY
vice-président exécutif et
directeur général

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM editorialiste en chef

Il faut huiler le rouage démocratique

■ C'est aujourd'hui que les Québécois sont appelés à choisir leur gouvernement pour les prochains cinq ans. Quel que soit le parti qui sera porté au pouvoir, il devra réparer les principales failles de l'édifice législatif avant d'y ajouter d'autres étages, en l'occurrence des lois à la douzaine et même à la centaine. C'est, en effet, à l'usage qu'apparaissent les carences et les iniquités des lois qui au moment de leur adoption semblaient des mesures très progressistes. C'est en général dans le domaine des droits qu'on se rend compte après coup que les lois n'ont pas accru les libertés des citoyens mais les ont parfois réduites.

Au cours de la campagne électorale qui vient de prendre fin, un événement en apparence anodin a mis en lumière le ca-

ractère régressif d'une loi considérée jusqu'alors progressiste. Il s'agit de l'interdiction imposée à l'Alliance des professeurs de Montréal de faire paraître une annonce dans les journaux pour protester contre les réductions budgétaires en éducation. On se rappelle que le directeur du financement des partis avait obtenu des tribunaux une injonction en ce sens, car selon la lettre de la loi aucune dépense ayant une répercussion électorale ne peut être faite en temps d'élections par un groupe sans être approuvée et comptabilisée par un parti.

On peut se demander pourquoi faire tant de chichi à propos d'insatisfaits chroniques qui grugent une partie déjà énorme du budget de l'État. C'est tout simplement que ce qui est arrivé à l'Alliance des professeurs a

empêché d'autres groupes de citoyens de s'exprimer sur d'autres sujets dans cette campagne électorale. Pourtant la période électorale est le temps le plus propice pour les groupes de pression d'alerter l'opinion publique sur les problèmes qui les préoccupent et de forcer ainsi les partis à prendre certains engagements à leur égard. C'est la base même du processus démocratique qui est en cause. Mais la loi, sous prétexte de ne pas désavantager un parti au profit d'un autre et l'individu isolé au profit des groupes de pression aux moyens financiers puissants, a tout simplement supprimé le droit d'expression à ceux-ci quand il exige des déboursés (annonces payées, circulaires, location de salles, etc.).

C'est évidemment une attitude puritaine qui a inspiré la loi sur

le financement des partis puisqu'un vieux principe de droit stipule que l'abus d'une chose ne doit pas en supprimer l'usage, c'est-à-dire entraîner son interdiction. Par conséquent si de riches groupes de pression abusent de leur droit d'expression, cette situation ne doit pas empêcher d'autres groupes de pression de s'exprimer. Par exemple, si Alcan faisait de la publicité pour un parti, cela ne justifie pas qu'on interdise à un groupe de citoyens de faire de la publicité dans les journaux pour s'opposer au port de la ceinture de sécurité ou pour toute autre chose. On pourrait multiplier les exemples des incongruités antidémocratiques où mène cette loi.

En outre, cette loi engendre des incohérences dans son application. Sous prétexte que les groupes et entreprises sont trop

supérieurs aux individus isolés et qu'ils favorisent indûment un parti au détriment d'un autre, pourquoi alors ne pas interdire la publication des sondages par les journaux? Pourquoi ne pas interdire aux journaux de se prononcer pour un parti plutôt que pour un autre? On ne peut soutenir que l'opinion d'une majorité de citoyens n'a pas d'influence sur l'opinion d'une minorité, ni qu'un journal à 50,000 exemplaires a autant d'impact qu'un autre à 300,000 exemplaires.

Ou bien les journaux n'ont pas d'influence sur l'opinion des lecteurs; ou bien ils en ont. S'ils n'en ont pas, pourquoi alors avoir interdit la publication des annonces de l'Alliance des professeurs? S'ils en ont, pourquoi alors ne pas interdire la publication des sondages et des prises de position des journaux?

Il est donc très évident qu'à vouloir faire l'ange on fait la bête. L'angélisme de la loi sur le financement des partis non seulement n'assure pas l'égalité des chances entre les partis et leurs partisans, mais brime le droit fondamental des citoyens d'exprimer en temps opportun (période électorale) leurs griefs et leurs critiques sur la place publique.

C'est pourtant là où se jouent les enjeux politiques dans une société véritablement démocratique. En d'autres termes, le rouage central d'une démocratie est l'opinion publique. C'est pourquoi celle-ci doit être la plus libre possible et être lubrifiée par une grande tolérance au lieu d'être grippée par le sable d'une loi tatillonne et incohérente.

IVAN GUAY

L'aménagement du fleuve Sénégal

■ Une étude faite par des experts américains, entre 1976 et 1979, avait évalué les effets négatifs du programme de développement de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS), notamment en ce qui a trait aux déplacements de populations, aux risques financiers, aux conséquences écologiques et à l'endettement des trois pays concernés: Sénégal, Mauritanie et Mali.

Une nouvelle étude entreprise par les mêmes experts pour, cette fois, évaluer les effets positifs du programme vient d'être rendue publique et en arrive à la conclusion que «les bénéfices qui seront retirés du programme de développement de l'OMVS par les populations du bassin du fleuve l'emportent largement sur les conséquences négatives prévues dans la première étude».

Les bailleurs de fonds de ce vaste programme sont l'Arabie Saoudite, le Koweït, l'Allemagne de l'Ouest, la France, l'Italie, les États-Unis et le Canada. La participation de notre pays va surtout consister à fournir l'outillage lourd et l'ingénierie.

Certains groupes de pression, au Canada et en France, tentent d'empêcher la réalisation de ce projet qu'ils qualifient d'inadéquât, et qui ne profitera, selon eux, qu'aux investisseurs, lesquels n'ont qu'un but: exploiter les régions qu'ils prétendent aider.

Les accusations se font drues et méchantes. Si l'Allemagne fédérale investit près de \$250 millions, ce n'est pas pour aider les pauvres du Sahel mais pour avoir accès au bauxite qui abonde dans cette région. Si les États-Unis investissent plus d'un demi-milliard de dollars, c'est qu'ils veulent installer en Afrique des entreprises du genre de la United Fruit. Si des pays arabes investissent quelque \$225 millions, c'est surtout pour briser l'élan de l'impétueux président de la Libye, le colonel Kadhafi.

Ce genre de critique n'est pas tout à fait de nature à stimuler l'aide des pays riches aux pays du Tiers-monde. Heureusement, les autorités du Sénégal ne semblent pas empressées à s'associer à ce genre de critique.

Bien sûr, les investisseurs recherchent un profit, mais leur programme a de fortes chances de restituer, à une région devenue désertique, une nouvelle et bénéfique fertilité. Il n'est pas nécessaire d'être grand géologue pour imaginer ce que peut représenter l'aménagement d'un cours d'eau de l'importance du fleuve Sénégal comme amélioration de l'environnement d'une population que la sécheresse a réduite au nomadisme. Le sort de cette population ne pourra jamais être pire qu'il est présentement.

JEAN PELLERIN



Droits réservés

Le droit de grève doit être aboli dans les hôpitaux

Le Carrefour des chrétiens du Québec pour la santé est un organisme à but non lucratif, fondé en 1979, en vue de servir de point de rencontre pour tous ceux qui veulent promouvoir les valeurs humaines et chrétiennes dans les services de santé. Son président actuel est le Dr Paul David, de l'Institut de cardiologie de Montréal. Le texte qui suit est extrait du mémoire que cet organisme a préparé pour la Commission parlementaire du Travail et de la Main-d'œuvre de l'Assemblée nationale du Québec.

■ L'hôpital, comme tous les autres établissements du réseau de santé n'existe qu'en fonction des services à l'usager. Nous entendons situer notre intervention au-delà de la mécanique des relations de travail pour l'appuyer sur les éléments les plus nobles de l'être humain qui, dans la maladie, est lésé dans son bien le plus précieux. De même, nous nous situons au-delà des intérêts des parties, qu'elles soient de nature syndicale, patronale, corporative ou associative. De plus, notre présentation portera sur des principes et nous laisserons aux spécialistes le soin d'en préciser les modalités d'application. (...)

La maladie est, en soi, un événement traumatisant pour l'individu. Elle est habituellement accompagnée d'une forte dose d'anxiété, d'insécurité et de dépendance. Toute discontinuité dans le système de soins augmente cette tension psychologique et affecte l'individu et ses proches qui doivent la supporter. Il faut se rappeler que la mé-

decine est à la fois un art et une science. La marge entre la science et l'art est souvent mince, d'où l'importance d'un diagnostic sûr et les difficultés d'un pronostic précis. La dispensation des soins (diagnostic et traitement) est basée sur les interrelations multiples et intriquées de nombreuses interventions et consultations du personnel soignant. (...)

Partant des difficultés associées au diagnostic et au pronostic, il s'ensuit que la définition, dans des circonstances souvent aléatoires, de l'urgence, de la semi-urgence et de l'électivité d'un cas est souvent un critère de présomption qui comporte une marge significative d'erreurs possibles.

La notion même de «services essentiels» implique une priorité de soins pour des malades dont la vie immédiate est en danger sans de tels soins. Les critères d'admission dans un hôpital ont beaucoup évolué. Seuls sont admis les malades qui ne peuvent être soignés à domicile. Le temps des «check-up» est révolu et les durées de séjour sont de plus en plus courtes. Les malades sont finalement hospitalisés pour recevoir les services essentiels à leur état.

D'autre part, les relations entre les membres de l'équipe des soignants sont interdépendantes. Si un maillon manque à la chaîne, dans une situation d'urgence, il ne peut pas être remplacé à pied levé par un cadre ou un travailleur moins expérimenté sans causer un préjudice au malade.

La notion de «services essentiels» implique un minimum de

services. Or, même en temps normal, on connaît des problèmes majeurs, dont les urgences par exemple. Comment la santé publique peut-elle être totalement protégée en temps de crise quand elle est déjà mise en cause en temps normal? Comment évaluer cette protection quand on sait que beaucoup de malades ne se présentent pas à l'hôpital en temps de conflit? Dans une autre perspective, le concept fait abstraction de tous les facteurs affectifs et psychologiques qui entourent le malade. La notion de services essentiels est donc incomplète. Elle a un autre défaut: le personnel est essentiel, il ne le devient pas. Le fait de ne pas voir son nom sur une liste de personnel essentiel implique une dévalorisation des tâches qui risque d'être ressentie bien après le règlement d'un conflit.

Les «services essentiels» peuvent, dans la mesure où ils sont disponibles, prévenir une mort immédiate ou l'aggravation d'une pathologie. Mais l'absence de diagnostic ou de traitement de cas, en apparence moins aigus, peut devenir responsable d'une mort plus lointaine qui aurait pu être retardée ou même prévenue (ex. maladie coronarienne, cancer du poulmon ou du sein et combien d'autres).

La relation que l'on établit souvent entre les statistiques de décès et la couverture des services essentiels est un abus mathématique qui analyse par l'extrême une situation fautive. Il en est de même de cette tendance, maintes fois répétée, à minimiser les effets d'une grève en prétextant que les personnes décé-

dées seraient probablement décédées même s'il n'y avait pas eu discontinuité de soins. Ces opinions donnent bonne conscience mais vont à l'encontre du «bon sens» et de la logique.

Le malade chronique, le vieillard et le malade mental, entre autres, sont beaucoup plus dépendants du personnel soignant pour survivre à leur chronicité. Toute discontinuité de services est subie par eux d'une façon pénible sans qu'ils puissent réagir. Comme l'état de ces bénéficiaires est souvent très fragile, on peut citer de nombreux cas qui, à cause de l'angoisse et de l'anxiété associées à l'absence d'une présence familière, ont aggravé leur état de façon importante. Il faut rappeler la présence de 10 à 30% de cas chroniques dans les hôpitaux généraux actuellement, ce qui rend la discontinuité de services encore plus inquiétante.

Les bénévoles occupent une place importante dans plusieurs institutions, ils sont même indispensables dans certains services, comme par exemple les soins palliatifs. En temps de crise, les bénévoles pourraient apporter un grand réconfort et satisfaire aux besoins primaires des malades. Or, le piquetage et l'interprétation qui est faite de la Loi 59 stipulant que «nul ne peut contrevenir à la liste déposée», empêchent effectivement la participation des bénévoles. Il est pressant que cette situation soit clarifiée et que les bénévoles puissent offrir aux plus démunis services pour des fins purement humanitaires. (...)

Notre propos aujourd'hui n'est

pas de suggérer un nouveau système de valeurs ni même de s'entendre sur une hiérarchie entre elles. Nous voulons interdire au nom des valeurs qui constituent le fondement de la société québécoise, le législateur à manifester son humanisme. Il existe au Québec un tort attachement traditionnel aux valeurs humaines et chrétiennes. Même dans un système orienté vers l'efficacité, l'altruisme et la compassion ont leur place. (...)

Pour nous, le droit à la vie et à l'intégrité de la personne sont des droits inaliénables. Nous soumettons respectueusement que les droits collectifs des malades doivent avoir préséance sur les droits individuels des travailleurs quand leur exercice parallèle devient divergent. Sur cette question, nous nous inspirons du christianisme et des pratiques ancestrales de la société québécoise elle-même. (...)

La seule façon de maintenir un équilibre acceptable entre droits et obligations est d'inciter chacun à se prendre en charge. Nous sommes tous, à divers titres, responsables de la situation dans laquelle nous nous trouvons. C'est pourquoi, nous invitons les individus et les organismes concernés à réfléchir et faire des suggestions positives au pouvoir politique. L'objectif des interventions devrait être d'améliorer le sort des malades tout en valorisant les fonctions des travailleurs de la santé.

Les regroupements, lorsqu'ils sont concevables, devraient être formés sur des bases plus homogènes, par catégories d'hôpitaux par exemple. Les problèmes des hôpitaux de courte durée diffé-

rent de ceux des hôpitaux psychiatriques, des hôpitaux chroniques, de ceux des CLSC, etc...

Quelle que soit la structure mise en place, c'est au niveau des moeurs que les plus gros efforts doivent être consacrés. Nous recommandons que cet immense défi soit entrepris sous la couverture des valeurs afin que le malade ne soit jamais lésé par l'agitation qui l'entoure.

Compte tenu des dimensions de la négociation et de la puissance des parties respectives, il faudrait entreprendre l'exercice d'un renouvellement du contrat social en mettant l'accent sur les valeurs de notre société et sur les droits et les responsabilités de chacun. Pour notre part, c'est avec beaucoup de confiance et de sérénité que nous participerons à ce noble projet.

Compte tenu de l'analyse qui précède, nous recommandons, au nom des valeurs humaines et chrétiennes:

- que le droit de grève soit aboli pour tous les travailleurs du système de santé: médecins, résidents, internes, professionnels, cadres supérieurs et intermédiaires et employés;
- que le législateur trouve un autre mécanisme permettant aux travailleurs de la santé de bénéficier de moyens susceptibles d'assurer la protection et la reconnaissance de leurs droits légitimes;
- que des démarches immédiates soient amorcées visant à réviser dans le secteur des services de santé le processus de négociation du contrat social québécois.

Les médecins de Rouyn-Noranda ont oublié leur serment?

«Je jure par Apollon, médecin, par Esculape, par Hygie et Panacée, par tous les dieux et toutes les déesses, les prenant à témoin que je remplirai, suivant mes forces et ma capacité, le serment et l'engagement suivants: «Je dirigerai le régime des malades à leur avantage, suivant mes forces et mon jugement, et je m'abstiendrai de tout mal et de toute injustice. «Si je remplis ce serment sans l'entreindre, qu'il me soit donné de jouir heureusement de la vie et de ma profession, honoré à jamais parmi les hommes; si je le viole et que je me parjure, puisse-je avoir un sort contraire!»

Les médecins de Rouyn-Noranda ont-ils oublié ce serment d'Hippocrate qu'ils ont prêté à la fin de leurs études médicales avant de pratiquer? Retirer massivement leurs services, n'est-ce pas faire du mal aux malades qui dépendent d'eux pour être soulagés et guéris? Cette obligation morale que les médecins assument de se mettre au service des malades ne lie-t-elle pas leur conscience et n'est-elle pas plus forte que toute loi humaine qui pourrait les y obliger? Nous, les malades, qui depuis des années avons à vivre les pénibles conséquences des tergiversations des gouvernements vis-à-vis de notre sécurité et de notre bien-être, combien nous comprenons les frustrations de ces médecins devant les lenteurs gouvernementales à apporter une solution à l'insuffisance de personnel médical dans les régions éloignées. Mais les griefs légitimes des médecins ne sauraient jamais justifier l'abandon des malades à leur sort.

Par ailleurs, ce problème de pénurie de médecins qui se présente non seulement à Rouyn-Noranda mais aussi dans d'autres régions éloignées tels que la Gaspésie et le Bas Saint-Laurent doit recevoir une attention immédiate de la part du gouvernement. Des personnes et des groupes responsables ont déjà mis de l'avant des propositions de solution pour inciter les médecins à s'établir dans ces régions — avantages financiers, service obligatoire dans les régions éloignées de jeunes diplômés en médecine... En collaboration avec la profession médicale, le gouvernement se doit de mettre au point les solutions à ce problème.

Entre-temps, nous demandons aux médecins de Rouyn-Noranda de se souvenir que les malades ont besoin d'eux et de se montrer dignes de leur vocation de service... et ils seront «honores à jamais parmi les hommes.»

Claude BRUNET
Président
Comité provincial
des malades

Le point de vue d'un médecin

M. René Lévesque
Premier ministre

(...) Je fais partie de cette fondation des services de santé du Nord-Ouest du Québec qui assume la charge de desservir la population depuis déjà onze ans. J'ai vu annuellement arriver et partir de nombreux médecins, pour la plupart des jeunes mais aussi quelques anciens de 4 ou 5 ans qui désiraient des conditions de vie plus acceptables, et à chaque année il nous incombait de faire un recrutement intensif, de redistribuer la clientèle, de restructurer les cadres fonctionnels, privés et hospitaliers afin que notre population ait un minimum acceptable de services médicaux. Quand je dis minimum, c'est pour les gens du Nord-Ouest, un état de fait habituel que nous n'avons jamais réussi à dépasser.

Je fais également partie de ces médecins un peu «masochistes» qui persistent à croire qu'ils doivent continuer à travailler comme ils l'ont toujours fait et répondre à toutes les demandes et à tous les besoins de la population, dans la mesure «maximum» de leurs possibilités, malgré la diminution de leurs capacités physiques et émotionnelles mises durement à l'épreuve par les heures incoûtables et incommensurables de travail durant les dix dernières années, malgré qu'ils pourraient se permettre une vie beaucoup plus acceptable et confortable, en diminuant leur disponibilité, malgré que la majorité de leurs confrères des grands centres travaillent moins d'heures par semaine en obtenant des revenus supérieurs et qu'il leur serait possible de quitter la région et obtenir les mêmes avantages.

Mais je fais également partie de ces médecins qui regardent avec envie de l'autre côté de la clôture ou la moisson est plus abondante et la cueillette plus facile et qui un jour seront définitivement frustrés et saturés par les réponses des politiciens qui cherchent à se créer un capital politique (souvent éphémère) ou qui philosophent sans réellement chercher à régler le problème de la pénurie chronique des services de santé des régions éloignées.

Monsieur Lévesque, quand vous dites, à l'instar de M. Lazure, que le Nord-Ouest obtiendra de 11 à 14 boursiers à l'été 1981 et que vous offrez cet énoncé comme une solution, permettez-moi de vous dire que vous fuyez (peut-être par manque d'information) le réel problème et qu'il ne s'agit pas là d'une solution valable. Les services de santé doivent pour être efficaces avoir un minimum de stabilité et ce minimum ne sera jamais obtenu par des boursiers qui quittent la région aussitôt que leurs obligations légales sont remplies. Et même si cela était, le nombre maximal de 14 boursiers possibles en juillet ne suffira même pas à combler les départs de cet

Une prime aux pollueurs...

L'autre jour, je lisais la circulaire de la compagnie de pétrole SHELL intitulée: «GUIDE DE L'ESSENCE SANS PLOMB».

Dans ce même dépliant, la question suivante est posée: «Pourquoi sans plomb?» Et la réponse: «Pour lutter contre la pollution». Je lis toujours: «Une des grandes préoccupations des années 70 était la pollution atmosphérique. Et comme les gaz d'échappement des véhicules automobiles constituaient une source majeure de pollution, les gouvernements ont imposé des normes antipollution très strictes aux constructeurs d'automobiles.»

Dans ce même dépliant, on parle aussi de convertisseurs catalytiques jouant le rôle d'éliminer une partie des gaz polluants et ne pouvant pas fonctionner avec l'essence au plomb, etc...

Le point que je désire souligner tout particulièrement est le suivant: pourquoi les usagers d'essence sans plomb doivent-ils payer 36.9 cents le litre et l'usage d'essence ordinaire, donc polluante, seulement 33.7 cents le litre. En d'autres mots, le non-polluant doit payer 3.2 cents de plus le litre d'essence et les polluants sont récompensés d'autant. De plus, si je me souviens bien, c'est l'essence ordinaire polluante qui a subi la moindre des augmentations ces derniers temps.

C'est à n'y rien comprendre. Je crois qu'il existe ici une injustice que les personnes responsables devraient s'efforcer de corriger, sinon nous serions enclins à croire qu'elles manquent de «plomb» quelque part...

M. ROLLAND
Ile-des-Sœurs

La femme au foyer

(En réponse à la lettre de Francine Letendre parue le 3 avril)

Chère Francine Letendre,

Vous vous insurgez contre le fait que la «femme au foyer qui s'occupe de l'éducation de ses enfants d'âge préscolaire» ne retire pas du gouvernement fédéral les mêmes avantages que la mère qui travaille: contribution au Plan de pension du Canada, assurance-chômage, exemption d'impôt pour frais de garde d'enfants.

En fait, la femme qui «choisit librement» de rester à la maison est plus défavorisée que vous ne semblez le percevoir. Par exemple: — comme elle ne dispose pas d'un revenu personnel, elle est sous la dépendance totale de son conjoint, ce qui, entre autres, réduit considérablement sa liberté de mettre fin à un mariage insatisfaisant; — étant donné qu'elle reste à la maison «à ne rien faire», il est normal, pour elle comme pour son conjoint, qu'elle assume la totalité des tâches ménagères.

Nous connaissons tous la vie de la «mère au foyer qui s'occupe de l'éducation de ses enfants d'âge préscolaire»: nous avons vu nos mères, nos amies, nos voisines se débattre avec le

De hockey et de politique

(Réponses à la lettre de Pierre Dermine en date du 1er avril)

Si Réjean Tremblay laisse dépendre ses sentiments nationalistes, qui semblent vous irriter au plus haut point, vous, vous faites votre crise aiguë d'antinationalisme et d'antipequisme au point de donner raison à un imbécile (Tiger Williams) qui crache sa haine sur vos compatriotes. Non mais, qu'aurait-il fallu que Tremblay fasse: qu'il lui signe une page de félicitations? Je suis fier de voir qu'il existe encore des journalistes qui ont la fierté nationale plus élevée que les libéraux — ce n'est pas difficile — et si vous voulez nous parler des poux racistes de vos compatriotes, laissez-moi vous dire qu'il en est un, votre premier ministre canadien, qui est passé maître en la matière: «They speak a lousy French» et qui fait tout, depuis qu'il est au pouvoir, pour ridiculiser sa province d'origine.

C'est réellement triste de voir que beaucoup de nos compatriotes québécois antinationalistes — c'est leur plein droit — dans le but de montrer leur attachement au reste du pays se croient obli-

EN VRAC

gés de dénigrer leurs compatriotes nationalistes au point de se joindre aux cantiques d'insultes antiquébécoises venant de l'Ontario, de l'Alberta, etc... Avant de terminer, monsieur laissez-moi vous rappeler qu'on n'a jamais hué l'hymne national, chanté partiellement en anglais, au Forum et au stade Olympique, même si à Toronto on est assuré d'avance d'un boni en sens inverse et cela, depuis des années.

François FAUCHER
Montréal

Je me permets de vous écrire en réponse à l'article paru dans votre Tribune libre du mercredi 11 avril intitulé: «Fallait-il se scandaliser des propos de Tiger Williams», signé Pierre Dermine.

Je ne crois pas, contrairement à M. Dermine, que M. Tremblay essayait de mener sa propre campagne électorale et encore moins de faire passer ses idées



Tiger Williams

Fermeture anti-évangélique?

Père Noël Poisson, o.m.i.
Sanctuaire Notre-Dame du Cap
Cap-de-la-Madeleine

Cher père,

Je viens de lire avec une certaine tristesse l'entrevue que vous avez accordée au journal LA PRESSE, parue le 1er avril. En effet, vous y déclarez que «la fermeture de l'usine de fabrication du papier de la Consolidated Bathurst (...) a beaucoup aidé au sanctuaire. En effet, l'usine (...) pollueait l'environnement par la vue et la senteur». Vous ajoutez, que maintenant vous avez «une agréable fenêtre sur le fleuve». Vous pourrez sûrement mieux prier, maintenant, et réfléchir avec les pèlerins «sur le thème de la réconciliation et de la miséricorde».

Le Sanctuaire va bien? Les travailleurs, les chômeurs, les assistés sociaux du Cap-de-la-Madeleine, eux, vont mal. Il me semble que le sanctuaire serait plus dans la suite de Jésus-Christ si, acceptant de subir la phantasmagorie de la vie réelle des hommes et des femmes de son milieu, il criait dans la lignée

politiques. Il est déplorable, M. Dermine, que vous ne sachiez faire la différence entre nationalisme enragé et fierté nationale.

M. Tremblay a simplement soulevé la stupidité de Williams et la bassesse de ses remarques (...). Il n'a jamais fait allusion aux Canadiens anglais de la façon dont vous en parlez, il a simplement voulu montrer que ceux-ci ont commencé à nous respecter lorsque le PQ a pris le pouvoir.

Je suis originaire de Québec et j'ai souvent entendu l'hymne national chanté dans les deux langues. Ce n'est que depuis l'année dernière qu'on fait les annonces officielles en français seulement, ce que je considère normal étant donné que la population y est francophone. D'ailleurs, quelles sont les autres villes du Canada, à part Montréal, qui font les annonces officielles dans les deux langues?

Pour ce qui est de la partie des Maple Leaf de Toronto à Québec, je me permets de rappeler à M. Dermine que les Nordiques avaient disputé une partie à Toronto quelques jours plus tôt et que ces mêmes Maple Leafs avaient pratiqué un hockey «salaud», essayant de contraindre tous les moyens qui existent les frères Stastny. Ce n'était pas le sentiment nationaliste à ce moment-là qui faisait surface, mais simplement la rancœur.

Qu'on ne vienne pas me rabattre les oreilles avec mes idées politiques; j'ai passé plus d'un an à Vancouver et j'ai rencontré des Canadiens anglais que je respecte énormément. Des idiots, il y en a partout, autant chez nous qu'ailleurs (on en a eu la preuve dernièrement chez nos grands voisins du Sud) et il est navrant, cher monsieur, que vous ne sachiez faire la part des choses. (...)

Pierre PROVENCHER
Montréal

des prophètes, des psaumes et de Jésus lui-même: UNE FERMETURE D'USINE COMME CELLE-LÀ C'EST ANTI-EVANGÉLIQUE. Autrement, tout discours sur la réconciliation sera une mystification.

Raymond LEVAC
Montréal

N.B.

- Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

Jacques Olivier et la constitution

Dans votre journal du 27 février, Marielle Landriault, dans une lettre signée par une trentaine de personnes, me reproche comme député du comté de Longueuil à Ottawa de ne pas m'opposer au projet constitutionnel soumis par le premier ministre Trudeau. On voudrait notamment que je m'élève contre les aspects suivants du projet: le rapatriement «unilatéral» de la Constitution, les prétendues atteintes du projet aux droits démocratiques, la prétendue ingérence du fédéral dans les juridictions provinciales et enfin la prétendue politique de deux poids deux mesures entre le Québec et l'Ontario au sujet de la charte des droits.

Sur le premier point, le rapatriement «unilatéral», comme la plupart de mes collègues du Québec à Ottawa j'aurais évidemment souhaité qu'une entente puisse intervenir entre les provinces et le gouvernement fédéral au sujet d'un processus d'amendement qui aurait permis au Canada d'obtenir le dernier attribut formel de sa souveraineté: le rapatriement de notre Constitution de Londres à Ottawa. Mais, on discute de cette question depuis 1927 et on n'a jamais pu s'entendre. Il est même arrivé qu'on fut tout près de s'entendre (à l'unanimité). Toutefois, à la dernière minute, comme on a pu le constater au cours des années récentes, une province profitait de l'occasion pour exercer une sorte de chantage sur le fédéral: nous donnerons notre accord à une formule d'amendement à condition d'obtenir la juridiction sur la sécurité sociale ou sur la propriété des ressources au large des côtes.

Devant semblable situation il fallait un geste décidé et j'approuve l'esprit de décision dont a fait preuve monsieur Trudeau dans cette affaire. Après plus de 53 ans de discussions, on ne saurait dire que le gouvernement fédéral n'a pas démontré de la patience à ce propos. Faute d'unanimité des provinces, il ne restait plus au gouvernement canadien que de prendre ses responsabilités. Constitutionnellement, une adresse conjointe des deux Chambres à Ottawa suffit à rapatrier la Constitution, puisqu'il s'agit de relations entre Etats souverains. Et l'on sait qu'en tout régime fédéral seul l'Etat central est habilité à traiter avec l'étranger.

Comment ce geste pourrait-il être antidémocratique, comme vous dites, puisqu'il a été posé par un gouvernement élu démocratiquement et qui exerce des pouvoirs qui lui reviennent en tant qu'Etat canadien. Aussi, comment peut-on qualifier le rapatriement d'unilatéral lorsque nous avons l'accord d'un parti de l'opposition, le Nouveau Parti Démocratique, et que nous sommes également appuyés par deux gouvernements provinciaux dont celui de l'Ontario, la province la plus peuplée du Canada et celui du Nouveau-Brunswick.

Votre correspondante affirme aussi: «En se servant de thèmes comme égalité, droit à l'enseignement dans sa langue, le fédéral s'ingère dans un domaine strictement provinciaux», là-dessus, je reconnais comme tout le monde, que l'enseignement est un domaine de juridiction provinciale. Il n'est pas dit, d'autre

part, que le gouvernement fédéral, celui de tous les Canadiens, n'a pas de responsabilités aux plans de certains droits généraux, individuels et collectifs. Il n'est pas question pour le gouvernement fédéral d'intervenir dans les programmes scolaires, sauf que la charte des droits linguistiques garantit l'enseignement dans les deux langues aux minorités. Quoi de plus normal dans un pays qui a adopté le français et l'anglais comme langues officielles? Et, qui d'autre que le gouvernement central est en mesure d'établir cette politique à travers le pays? Il ne s'agit pas pour autant d'une juridiction qu'Ottawa s'approprie. La charte des droits sera inscrite dans la Constitution et non dans le champ de juridiction fédérale.

Dans le passé, lorsque les droits linguistiques des minorités ont été brimés (au Nouveau-Brunswick, en Ontario, au Manitoba), ils le furent par les provinces. Cela ne se serait pas produit si une charte fédérale du genre de celle qu'on veut adopter avait alors existé. En tant que député canadien-français à Ottawa comment voulez-vous que je m'oppose à une telle charte, qui aurait dû exister depuis longtemps.

Là où je suis le plus d'accord avec votre correspondante, c'est lorsqu'elle affirme que l'Ontario devrait aussi être assujéti à l'article 133 de la Constitution qui impose le bilinguisme à la Législature et au cours provinciales. Ce n'est toutefois pas l'actuel gouvernement central qui a imposé cet article au Québec, mais il date de notre Constitution même, en 1867. Même décision pour le Manitoba, à la suite d'un jugement récent de la Cour suprême. Quant au Nouveau-Brunswick, c'est lui-même qui a décidé de devenir une province officiellement bilingue. Ottawa souhaite que l'Ontario en arrive aussi à un bilinguisme officiel, mais il n'a pas voulu le lui imposer. Il faut cependant ajouter qu'en ce qui concerne les droits linguistiques, l'Ontario comme les autres provinces devra dispenser l'enseignement dans l'une ou l'autre des langues officielles. Je n'en prétends pas moins que, comme le Nouveau-Brunswick, l'Ontario devra en arriver bientôt à un bilinguisme officiel aux cours de la province et à sa Législature.

Pour conclure, les discussions constitutionnelles qui se sont tenues depuis l'été dernier ne sont que l'amorce des négociations à venir entre le fédéral et les provinces. Je regrette, pour ma part, que dès ce moment un consensus ne se soit pas produit entre les provinces et le fédéral, tant au sujet du rapatriement de la Constitution que d'une charte des droits. Faute d'unanimité, l'appartenance au gouvernement central d'aller de l'avant; comme gouvernement de tous les Canadiens, il se doit d'apporter une garantie minimum à certains droits fondamentaux. J'y souscris d'autant plus qu'il ne s'agit pas de retrancher quoi que ce soit aux Canadiens, ni même aux provinces, mais d'accorder une protection supplémentaire aux citoyens de ce pays. Cela doit exister d'un océan à l'autre. Et, si Ottawa ne l'avait pas fait qui l'aurait fait à sa place?

Jacques OLIVIER
député de Longueuil

Marc COUTURIER, m.d.
Val-d'Or

ÉLECTIONS 81

Ryan s'en remet à la Providence



Téléphoto UPC

Le chef libéral Claude Ryan a passé une partie de sa journée d'hier dans la ville de Longueuil.

■ SAINT-DONAT — Le scrutin ne sera gagné ou perdu ni par Claude Ryan ni par le Parti libéral. Ce sera la manifestation d'une «volonté supérieure».

PIERRE VINCENT

Sans doute inspiré par la messe dominicale à laquelle il venait d'assister dans sa paroisse d'Outremont, Claude Ryan a fait cette révélation, à la toute veille du scrutin, à plus de 500 partisans réunis, hier, pour un brunch dans une polyvalente de Longueuil.

«Je vous parle de cœur à cœur. Nous sommes dimanche matin, nous sommes en réunion de famille. J'ai envie de vous faire part de l'état d'esprit dans lequel je me trouve, de vous dire le fond de ma spiritualité», a commencé par confier, sur un ton particulièrement serein et quasiment amical, M. Ryan.

«Ceux qui iront à la messe aujourd'hui, a-t-il ensuite enchaîné, trouveront ce message bien important dans l'évangile: «Que la volonté du Père se fasse, au bout de la ligne». Si le public nous fait confiance comme nous l'espérons honnêtement, nous allons essayer de le servir de notre mieux; et, s'il arrivait que le public préfère l'autre équipe, nous pourrions au moins dire que nous n'avons jamais cherché à tromper le public, à lui camoufler notre option ou quoi que ce soit que nous estimons de son intérêt.»

M. Ryan a aussi rappelé une devise qui lui est particulièrement chère: «Toujours être prêt à servir et toujours être prêt à servir ailleurs, quand on me le demande.»

M. Ryan est ensuite revenu à son message de fin de campagne, optimiste celui-là, un message qu'il avait commencé à livrer la veille au cours de sa folle équipée qui le conduisit à Trois-Rivières, à Shawinigan Sud, à La Tuque, à Matane et à Rimouski. «Je finis ma campagne plus fort que je ne l'ai commencée, a-t-il dit. Ça toujours été comme ça dans ma vie. Je n'ai jamais eu besoin de vacances véritables, je n'ai jamais été candidat à des dépressions ou quoi que ce soit. Je n'ai pas une

santé de Samson, mais j'ai une santé qui ne s'use pas.»

L'ombre des sondages

Samedi, le chef libéral a commencé sa journée sous un ciel nuageux, un ciel assombri par la publication de deux sondages donnant le PQ gagnant. Il s'est appliqué partout à faire valoir que les sondages s'étaient lourdement trompés cette fois-ci, comme ils l'avaient fait lors des élections complémentaires et lors du référendum. Il a soutenu que la méthode libérale de «ras-du-sol», de pointages auprès de deux millions d'électeurs, c'est la méthode à laquelle on doit faire confiance jusqu'à la fin. «Je ne veux pas faire de Pierre Bibeau une idole, a-t-il enchaîné, mais, le soir de la victoire, je vais lui donner toute une accolade.»

Les prédictions de Pierre Bibeau (fondées sur un pointage effectué auprès de deux millions d'électeurs), directeur général de la campagne libérale, accordent 61 sièges au PLQ et 51 sièges au PQ. «Nous ne pouvons aller plus bas que 65 sièges», a affirmé Pierre Bibeau à LA PRESSE, en fin de journée hier.

La journée grise de samedi du chef libéral s'est terminée dans la neige dans le Bas du Fleuve, ou tard, en fin de soirée, à Rimouski, devant plus de 600 per-

sonnes, il annonçait un triomphe pour lundi.

«Partout où je suis passé, a-t-il allégué, on me dit que ça va bien. Si ce n'était pas vrai, on me le dirait. Vous savez, ce n'est pas la mode au Parti libéral du Québec de cacher la vérité au chef. Au contraire on lui parle toujours très franchement. Il aime ça de même, il est capable d'en prendre.»

Hier, il a répété à Longueuil, à Laval, à Sainte-Agathe et à Saint-Donats qu'il souhaite très ardemment la victoire pour au moins trois bonnes raisons:

- 1) Notre cause est la meilleure, nous sommes les mieux placés pour donner la meilleure orientation possible au Québec au cours des années 80.
- 2) Notre équipe est la meilleure parce qu'elle est aussi la plus diversifiée.
- 3) Et parce que nos militants s'étant tellement dévoués tout au long de cette campagne, ils méritent qu'on leur livre le fruit de la victoire.

Aujourd'hui, jour du scrutin, le chef libéral votera dans sa circonscription d'Outremont et se rendra dans Argenteuil y rencontrer ses électeurs une dernière fois dans les polls. Ce soir, il est attendu à compter de 20 heures et demie au Cégep du Vieux-Québec où le Parti libéral du Québec a installé son siège de fin de campagne.

Sécurité accrue pour les leaders

■ Les services de sécurité ont été intensifiés depuis hier autour du premier ministre René Lévesque, des chefs de parti Claude Ryan et Roch LaSalle, et des ministres.

Ces mesures accrues de sécurité ne découlent pas d'une situation particulière, mais font partie des opérations routinières de la Sûreté du Québec dans les derniers jours de toute campagne électorale. Un porte-parole

de la SQ a confirmé qu'un plus grand nombre d'officiers en civil sont en devoir depuis hier, en raison de la tenue du scrutin et des défilés de fin de campagne. Ce même porte-parole a toutefois refusé de divulguer le nombre d'officiers en service, soulignant qu'il s'agit de renseignements confidentiels. C'est une section spéciale de la SQ qui assume la responsabilité de la protection du premier ministre et des chefs de parti.

ment sortant, un greffier nommé par le principal parti d'opposition, et deux ou trois personnes représentant les différents candidats. Seul le scrutateur est autorisé à vous poser des questions. Les représentants des partis s'assurent de votre identité à partir des listes fournies par leurs organisations, et ils vérifient si vous n'avez pas déjà voté au scrutin avancé. En général, ces personnes habitent dans votre quartier et vous connaissent déjà.

Si ce n'est pas le cas, et que l'un des représentants a des doutes sur votre identité, le scrutateur vous questionnera un peu et

vous demandera des pièces d'identité. Vous pouvez refuser, mais il est alors en droit de vous asseoir. Si au moment de voter on vous apprend que quelqu'un d'autre l'a déjà fait sous votre nom, vous n'avez pas perdu votre droit. Vous devrez toutefois prêter serment.

Règle générale, tout se passe bien. Mais si vous êtes un de ces indécis, un vrai, à un point tel que vous voulez changer votre vote après avoir apposé votre croix... il n'est pas trop tard. Vous pouvez demander un autre bulletin au scrutateur qui annulera le premier. Même chose si



Des partisans péquistes ont surpris le premier ministre Lévesque et son épouse Corinne en leur offrant un gâteau. Téléphoto UPC

CONFIANTS EN L'ISSUE DU SCRUTIN

Gâteau d'anniversaire pour les Lévesque

■ LONGUEUIL — Une surprise attendait le premier ministre Lévesque et son épouse Corinne lorsqu'ils se sont présentés hier après-midi à un café-restaurant avec des citoyens de la paroisse Fatima de Longueuil. On leur a en effet remis un immense gâteau afin de célébrer leur deuxième anniversaire de mariage, gâteau qui fut partagé entre les citoyens et surtout les enfants présents.

C.V. MARSOLAIS

Par la suite, M. Lévesque s'est rendu au Colisée Jean-Béliveau où il a mis la rondelle au jeu à l'occasion de la quatrième partie des séries éliminatoires qui opposent les Sièurs de Longueuil aux Maskas de Saint-Hyacinthe. Alors qu'il revenait sur ses pas pour prendre place dans la première rangée, il fut en quelque sorte surpris par l'hymne national. Il s'est arrêté et a attendu sans bouger les dernières paroles. Pendant la période à laquelle il a assisté au match, il s'est tellement enervé qu'il a arraché par inadvertance un bouton de son gilet.

Au comité du Parti québécois de Taillon, le premier ministre a commenté pour les journalistes le déroulement de la campagne qui s'est terminée hier. Selon lui, dès le début de la campagne, il était assuré de sa réélection prédisant même que son parti l'emporterait avec 70 ou 72 sièges.

Il croit que les électeurs ont, dès le début, une idée bien arrêtée pour quel parti ils vont voter, sauf que celle-ci peut être atténuée au cours de la campagne par les erreurs commises par l'un ou l'autre parti.

En matinée, il avait rencontré une foule sympathique de 500 personnes d'origine grecque dans le comté de Laurier alors qu'il était accompagné de la candidate Nadia Assimopoulos et du ministre de l'Immigration Gerald Godin. Cet accueil ne l'a pas fait rêver en couleur car il estime que le PQ n'a pas encore dans les communautés ethniques une organisation assez solide pour pouvoir récolter une pluralité de voix.

A la question de savoir s'il fallait permettre la publication des

sondages pendant la campagne électorale, il n'a pas voulu trancher soulignant que la liberté des journaux était en cause. «Je dois cependant dire que la publication de sondages la dernière semaine de la campagne me met toujours mal à l'aise, car cela a pour effet de démoraliser ceux qui sont défavorisés et endormir ceux qui sont en avance.»

Ce n'est pas étonnant qu'au cours de la fin de semaine alors qu'il visitait les comtés de Dorion, St-Henri, Marquette, Bourassa et Laurier il a invité ses partisans à avoir la même attitude que M. Ryan à envers les sondages, soit de ne pas y croire.

Samedi, le chef péquiste a profité de son passage sur la rue St-Hubert dans le comté de Dorion pour s'acheter un imperméable au coût de 87.50 \$ et il est allé

diner au restaurant Yannakis en compagnie de la candidate, Mme Huguette Lachapelle. Par la suite, il est allé encourager le candidat Leo Cormier dans le comté de Saint-Henri avant de se rendre dans la nouvelle circonscription de Marquette. Apparaissant dans la fenêtre au second étage du local du parti sur la rue Notre-Dame à Lachine, il n'a pu s'empêcher de proclamer «Vive le Marquette libre», à la grande satisfaction de ses sympathisants qui bloquaient la rue.

Enfin, en soirée, le premier ministre a assisté à la dernière grande assemblée publique de la campagne à Repentigny dans le comté de L'Assomption. Quelque 3.000 personnes lui ont fait un triomphe alors qu'il s'est présenté sur l'estrade en compagnie du ministre Jacques Parizeau et du chansonnier Gilles Vigneault.

LaSalle veut un gouvernement minoritaire

■ NICOLET — Les Québécois seront pris en otage par des petits politiciens s'ils élisent un gouvernement majoritaire aujourd'hui.

ANDRÉ PÉPIN

Au cours du week-end, le chef de l'Union Nationale, M. Roch LaSalle a supplié ainsi les électeurs de lui accorder la balance du pouvoir.

Dans un dernier sprint électoral dans les circonscriptions de Berthier et de Nicolet, M. LaSalle a livré des discours chargés d'émotivité. À Berthierville, samedi, devant quelque 600 partisans, c'est avec une voix tremblante d'émotion qu'il a supplié son auditoire de lui accorder la chance de les représenter à l'Assemblée nationale. Il a peu parlé du programme de sa formation, insistant plutôt sur son expérience politique passée et sur sa disponibilité: «Votez pour un vrai député capable de soulever l'Assemblée nationale. Vous savez que je ne vous trahirai pas», a-t-il lancé.

Dans la circonscription de Nicolet, hier, devant quelque 1.500 personnes cette fois, il a répété aux militants qu'ils devaient appuyer «l'homme représentatif du milieu». Le député Serge Fontaine avait sollicité la présence du chef unioniste pour la clôture de sa campagne; M. LaSalle, depuis le déclenchement des élections, s'est rendu à Nicolet à trois reprises.

Le leader unioniste a exhorté les militants à ne pas se laisser influencer par les résultats des différents sondages publiés au cours du match électoral: «L'Union nationale est forte dans plusieurs régions du Québec. Les sondages ne tiennent pas compte de cette réalité. Faites comme moi, battez-vous jusqu'à la fin pour que nous puissions occuper une place prépon-



photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

M. LaSalle

dérante à l'Assemblée nationale», a-t-il répété tout au cours de la fin de semaine.

Un coup de pouce

Talonné par les libéraux et les péquistes, M. LaSalle a systématiquement ratissé son comté au cours des derniers jours. Il a personnellement rencontré ses organisateurs pour les encourager, au moment où les sondages n'accordaient que peu de chance de survie à l'Union nationale.

M. LaSalle, absent de sa circonscription la majeure partie du temps, n'avait pas une minute à perdre pour assurer son élection au cours des derniers jours. Son épouse, Mme Carmen LaSalle et ses enfants ont visité toutes les paroisses du comté. C'est la première fois depuis le début de la carrière politique de son mari que Mme LaSalle fait personnellement campagne.

Hier soir, le leader unioniste s'est joint aux siens pour un repas familial. Il votera ce matin dans sa localité de Crabtree avant de se rendre à son comité d'organisation à Berthierville.

Voter: une opération sans douleur...

■ A moins que vous ne comptiez parmi les vrais indécis, ceux là qui ont résisté jusqu'à la toute dernière minute aux sondages, aux pointages, aux arguments des voisins, des collègues,

GILBERT LAVOIE

du conjoint, de l'ami(e) et des travailleurs d'élections, l'exercice de votre droit de vote devrait se faire sans peine aujourd'hui.

Vous ferez face à une machine sophistiquée en pénétrant dans le poll où vous avez le droit de voter. Devant vous, un scrutateur nommé par le gouverne-

REMISE DES PRIX DU «TORONTO PRESS CLUB»

Goodman: les journaux devraient faire leur part pour garder le Canada uni



Martin Goodman

■ TORONTO (PC) M. Martin Goodman a exprimé l'avis, samedi, que les provinces canadiennes devraient prendre une leçon des journaux du pays et travailler avec le gouvernement fédéral à l'édification d'un Canada uni.

Président des Toronto Star Newspapers et de la Presse Canadienne, M. Goodman a vanté les journaux canadiens, qui sont capables de surmonter des intérêts locaux et sectionnels dans leur propre industrie pour s'entendre sur des intérêts nationaux.

Prenant la parole à l'occasion de la remise des prix de journalisme du Toronto Press Club, M. Goodman a dit que les journaux canadiens devaient faire leur part pour garder le Canada uni.

«Par nos manchettes et la façon dont

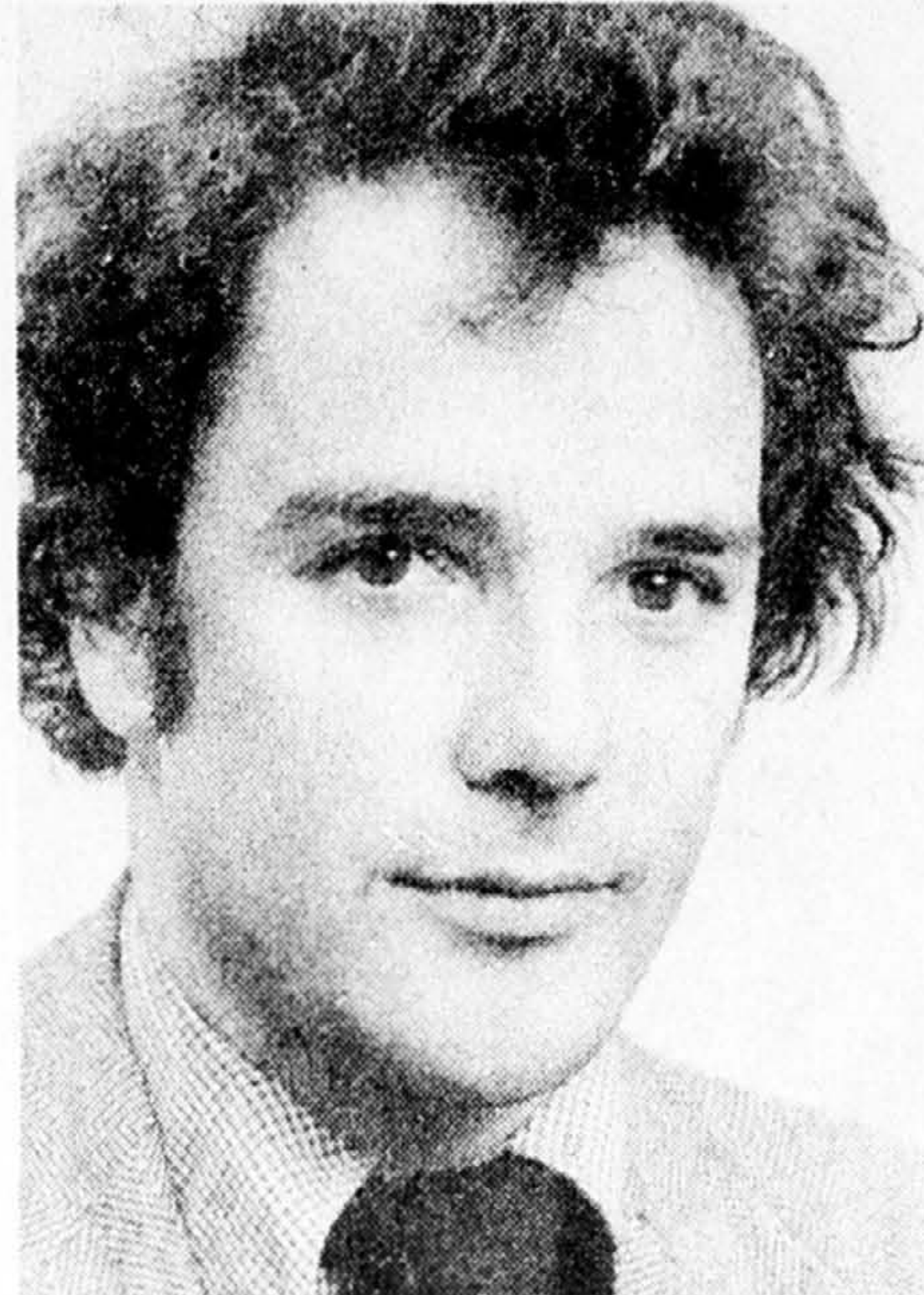
nous disposons nos nouvelles, a signalé M. Goodman, nous pouvons monter une région contre une autre et un gouvernement contre un autre.»

Unité

«Je ne puis croire, a souligné M. Goodman, que les Canadiens ordinaires veulent voir cette société déchirée, rien de plus que la somme de ses parties.»

Il est évident, selon M. Goodman, que les débats sur la constitution et l'énergie divisent le Canada.

Dix prix ont été décernés dans les catégories suivantes: Reportage d'actualité: Jean Pelletier de La Presse, pour son article sur l'évasion d'Iran de six diploma-



Jean Pelletier

tes américains avec l'aide de l'ambassade du Canada; reportage général: Richard Gwyn, Toronto Star; reportage sur une entreprise: Tim Padmore et Chris Gainer, Vancouver Sun; éditorial: George Radwanski, Toronto Star; critique: William Littler, Toronto Star; chronique: Michele Landsberg, Toronto Star; sports: Archie McDonald, Vancouver Sun; reportage photographique d'actualité: Dick Wallace, London Free Press; reportage photographique général: Peter Marin, United Press Canada; caricature: Victor Roschov, Toronto Star.

Le Toronto Star remporte donc cinq prix sur les dix qui ont été remis.

Biggs ira en appel

■ GEORGETOWN, Guyana (AFP) — Le pirate du rail britannique Ronald Biggs fera appel de la décision d'extradition vers la Grande-Bretagne prononcée contre lui à la Barbade, a-t-on appris samedi à Georgetown.

Ronald Biggs a averti le ministère de la Justice de la Barbade de son intention et a jusqu'au 23 avril pour déposer formellement sa demande.

Cependant, le Brésil a également présenté une demande d'extradition du «cerveau» de l'attaque du train postal Glasgow-Londres, en 1961. Le ministère brésilien de la Justice a justifié sa démarche par le fait qu'avant d'être enlevé, le 16 mars, à Rio de Janeiro, Biggs se trouvait en résidence surveillée au Brésil où il vivait après s'être échappé des prisons britanniques.

Biggs avait été arrêté à la Barbade il y a trois semaines après son enlèvement et se trouve actuellement incarcéré à la prison de Glendary, dans les environs de Bridgetown.

Simpsons
ERRATA

Veillez prendre note des corrections suivantes dans le feuillet «Jardin Intérieur» encarté dans votre état de compte du mois de mars 1981. Les dimensions devraient être 111.7 cm pour la base et 121.9 cm pour la hauteur. La qualité du plastique est de 6 ml et non 6 mm tel qu'indiqué.

La FAPEL veut voir resserrer les lois sur l'environnement

■ Une centaine de membres de la Fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs (FAPEL) ont adopté plusieurs résolutions durant le week-end visant à resserrer davantage la réglementation afférente à la loi sur l'environnement.

PIERRE BELLEMARE

A l'occasion de cette assemblée annuelle tenue au centre-ville de Montréal, qui a permis à Mme Hélène Elie de succéder à M. Robert Desjardins à la présidence de FAPEL, on a en fait passé en revue l'ensemble des mesures reliées au secteur de l'environnement pour tenter d'y apporter des améliorations.

Mais la dizaine de résolutions entérinées par l'assemblée générale porte sur des questions concrètes:

- adopter un règlement pour le contrôle des embarcations-moteur sur les lacs du Québec dans les plus brefs délais;
- amender le règlement relatif aux carrières et sablières (77-436) pour qu'il respecte l'intégrité naturelle de l'encaissement forestier de nos lacs;
- même proposition en ce qui concerne les règlements touchant les carcasses de véhicules-automobiles et les usines de béton bitumineux;
- établir une réglementation pour assurer la rétention, le

traitement et la disposition des eaux de toilette et ordures des bateaux de plaisance sur les lacs d'envergure;

- établir des normes sévères pour restreindre l'usage des pesticides sur tout le territoire québécois;
- débloquer des budgets pour aider les municipalités à défrayer le coût d'un inspecteur municipal compétent;
- maintenir le programme de soutien technique aux inspecteurs municipaux de la direction de l'aménagement des lacs et cours d'eau et de lui accorder tous les appuis financiers nécessaires pour qu'il puisse toujours répondre aux besoins grandissants des municipalités rurales.

FAPEL a également l'intention d'exercer des pressions encore plus fortes auprès du ministère de l'Environnement pour l'adoption rapide du règlement relatif à l'évacuation et au traitement des eaux usées des résidences isolées.

Finalement, on a demandé au ministère de donner lui-même l'exemple en déléguant des spécialistes l'été prochain au Lac-des-Îles pour éliminer les diverses sources de pollution.

Le ministre Léger, titulaire de l'Environnement, était un peu attendu à ce congrès; il devait même participer à un dîner samedi. Mais la campagne électorale qui tirait à sa fin durant le week-end l'en a empêché.

Bienvenue au monde amusant de «Sindy» chez Simpsons!

Jolie poupée «Sindy»

Prix Simpsons 4⁹⁹

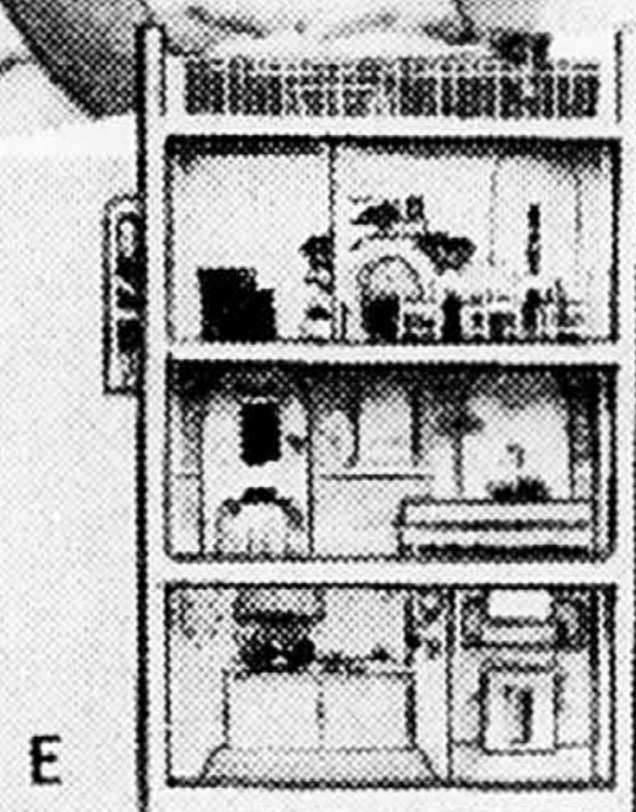
A. Poupée 28 cm (11"), à tête inclinable, taille et jambes articulées. Elle porte un maillot de bain 1 pièce, une jupe enveloppante et des sandales.



Maison pour «Sindy»

Prix Simpsons 39⁹⁹

E. Tous les accessoires pour «Sindy» conviennent à la maison. 3 étages avec ascenseur électrique, escalier en forme de spirale... une maison de ville joliment décorée! Construction robuste et durable. Facile à assembler. Utilise 4 piles «D» (non incluses).



Centre musical pour «Sindy»

Prix Simpsons 19⁹⁹

F. Comprend radio AM fonctionnant sur piles 9 volts (non incluses). Avec écouteurs «Sindy», écouteurs pour enfant, 3 mini-disques et mini-cassettes.



Machine à laver

Prix Simpsons 14⁹⁹

G. La machine à laver pour poupée «Sindy» lave vraiment! Le bouton de lavage active l'agitateur qui commence son cycle de lavage de 20 secondes. L'eau se déverse dans le récipient à la base. Utilise 2 piles «AA» (non incluses).



Le cheval de «Sindy»

Prix Simpsons 11⁹⁹

H. Cheval articulé. Avec peigne et brosse, seau, balai, trophée, sac et chapeau d'équitation pour «Sindy».



Rayon 470, au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

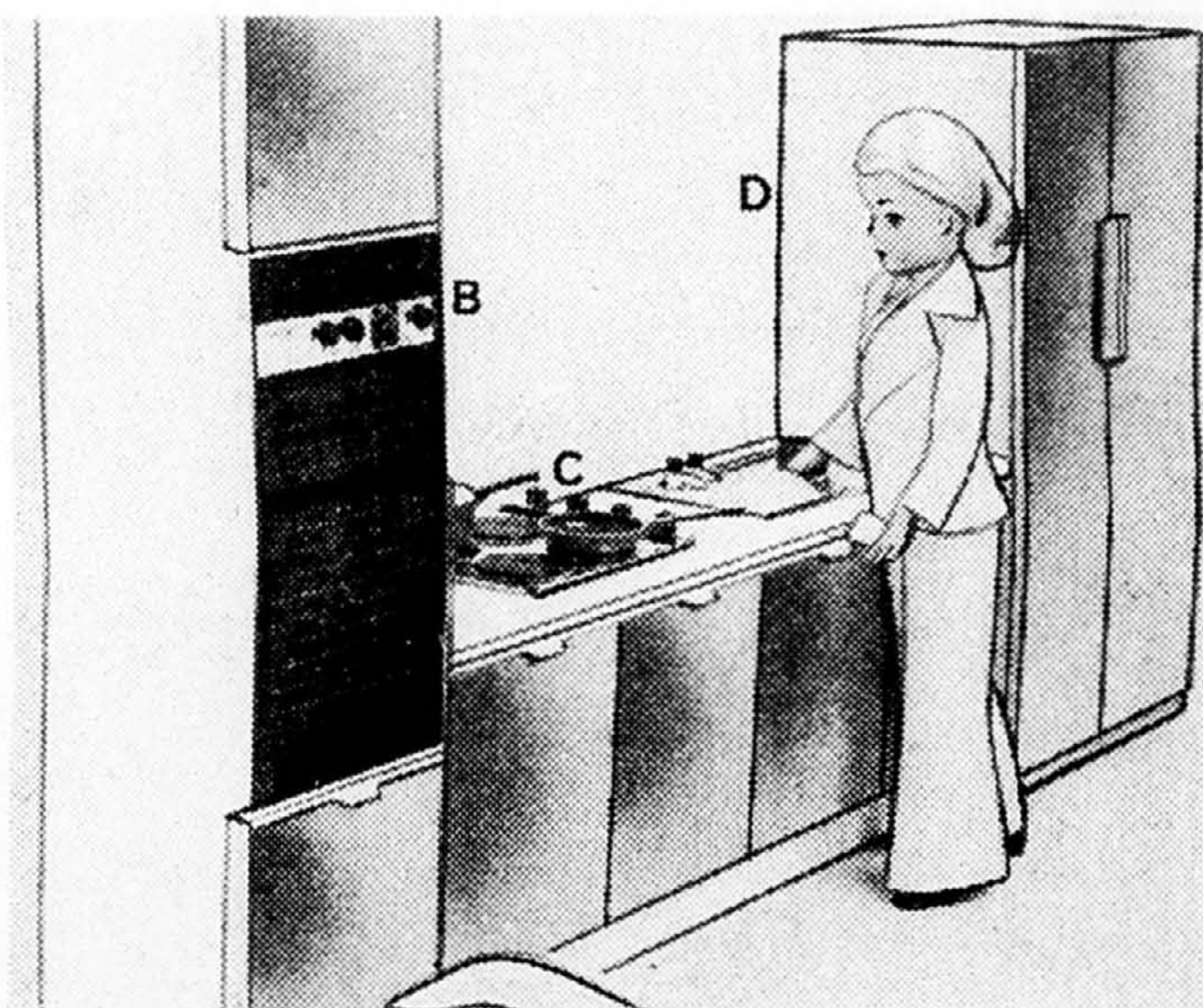
Appareils pour «Sindy»

Prix Simpsons

B. Four mural. Grilloir s'ouvrant, portes d'armoires, tablettes réglables, lèche-frite, plats pour viande et casserole. 11⁹⁹

C. Cuisinière. Avec petite, moyenne et grande casseroles, poêle à frire, autocuiseur et bouilloire. 4 éléments. Contrôles rotatifs. 11⁹⁹

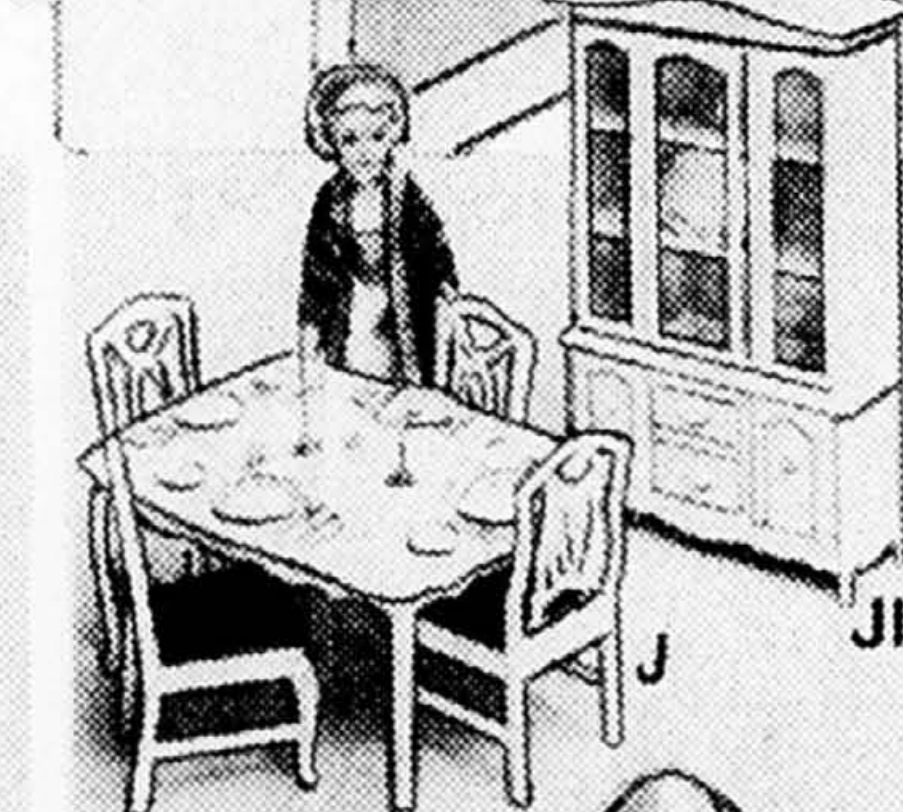
D. Réfrigérateur. Avec hydra-teurs, tablettes réglables. Rempli de provisions-jouets. 14⁹⁹



Ens. pour salle à diner

Prix Simpsons 14⁹⁹

J. Comprend table, 4 chaises, assiettes à diner et assiettes pain-beurre pour 4 personnes de couleur assortie, 4 couverts, candélabre, beurrier, salière et poivrière.



Bahut/vaisselleier

Prix Simpsons 14⁹⁹

J1. Avec portes et tiroirs fonctionnant. Vitres à treillis. Comprend plat de service, service à café, verres à vin et plats pour le dessert. Les 2 morceaux du meuble peuvent être séparés!

Lit de «Sindy»

Prix Simpsons 11⁹⁹

K. Matelas amovible; oreiller, douillette et drap housse aux teintes coordonnées.



Evier pour «Sindy»

Prix Simpsons 11⁹⁹

L. Le lavabo de la cuisine comprend chaîne et bouchon permettant à l'eau de se déverser dans le contenant pour ordures. Plat à vaisselle et accessoires inclus.



Ballerine «Sindy»

Prix Simpsons 9⁹⁹

M. Poupée avec articulation jumelée au cou. Taille et bras se pliant. Chevilles et poignets articulés. Comprend: tutu, léotard, collant et chaussons de ballet.



L'économie

Une réputation enviée

Depuis maintenant 50 ans, nous sommes restés fidèles à notre réputation d'attention et de respect des familles québécoises. C'est aussi par respect que nous avons pratiqué une politique de prix raisonnables et compétitifs. Et pour vous le prouver, nous vous invitons à nous signaler toute approche plus économique d'une maison concurrente.

Le respect par l'information

Dans le but de vous éviter tout frais inutile, Alfred Dallaire Inc. s'engage à toujours vous informer en détail de tous ses services et de leurs coûts respectifs afin que vous puissiez faire un choix basé sur vos véritables besoins et sur vos moyens.

Alfred Dallaire INC.
Nous respectons ceux qui nous consultent.

Nous pensons d'abord à la vie.

1120, rue Jean-Talon est, Montréal, Québec H2R 1V9
Tél. (514) 270-3111

Alfred Dallaire Le spécialiste des pré-arrangements.

Veillez me faire parvenir, sans obligation, votre dépliant explicatif sur:

☐ les pré-arrangements ☐ vos services en général

NOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ TÉL. _____

E-13-4-81

Simpsons MLD

MODE SIMPSONS

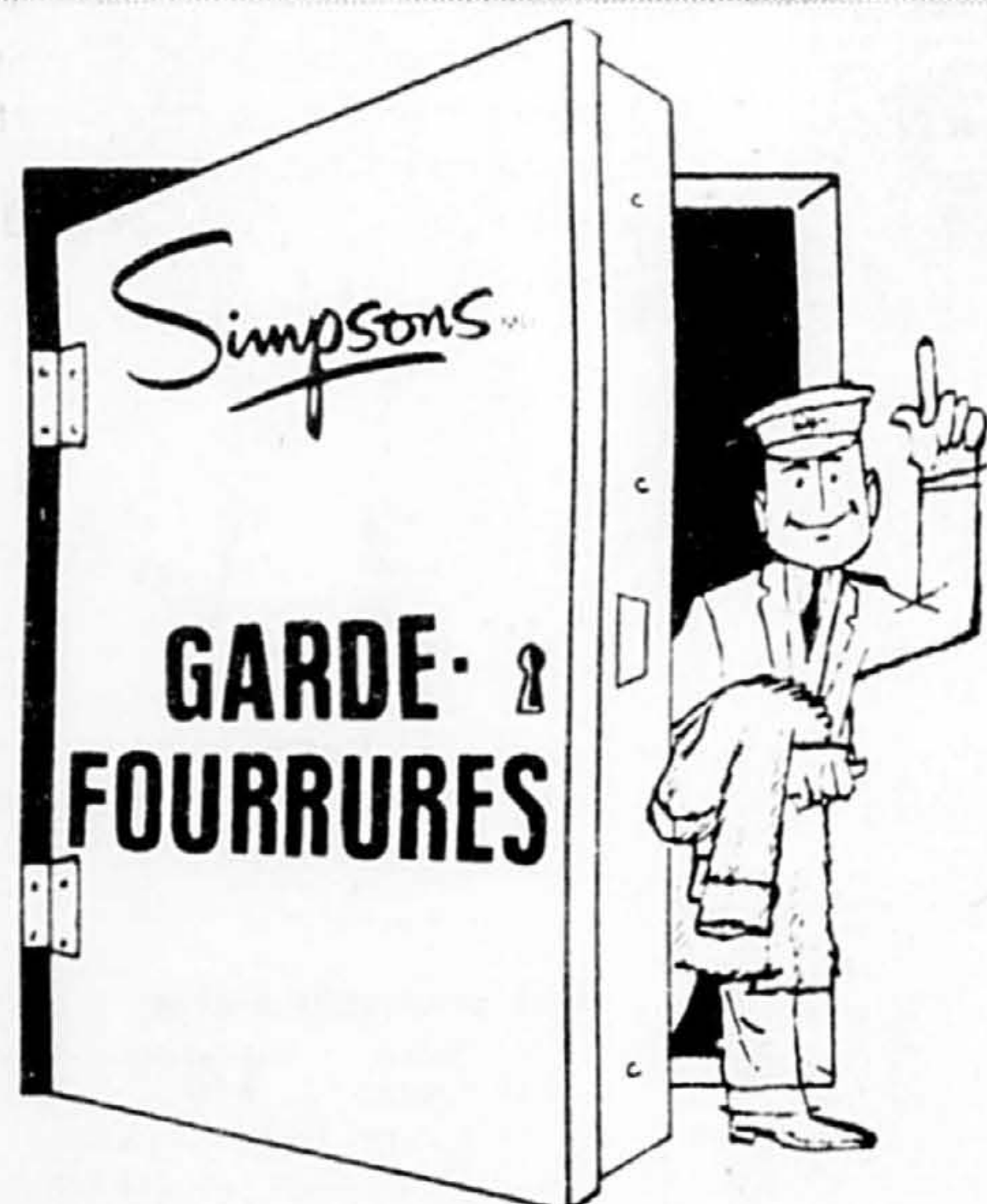
Le printemps sous le
signe de l'élégance!
Nouveaux costumes

Prix Simpsons

\$110 à \$230

Mesdames, pour être au diapason de la mode printanière, choisissez un de ces seyants ensembles 2 pces. Vous apprécierez notre grand choix de modèles avec vestes ¾, enveloppantes ou amples, à col mandarin ou cranté. Ceinture à boucle ou à nouer.
Imposante sélection de tissus comprenant: laine worsted, flanelle de laine, suède polyester brossé ou polyester-rayonne.
Éventail de coloris : rose foncé, bleu, gris, blanc cassé, blanc, beige ou marine dans le groupe. Tailles moyennes 8 à 20; tailles petites: 8 à 16. Tous les modèles ne sont pas disponibles dans toutes les tailles et couleurs à chaque magasin.

Rayon 301, au troisième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.
Pour achat en personne seulement.



C'est le moment de nous confier la garde de vos fourrures

Vos fourrures vous ont tenues au chaud tout l'hiver... elles méritent d'être gardées au frais pendant l'été! Chez Simpsons, vous pouvez choisir entre deux plans d'assurance basés sur l'évaluation de votre fourrure. Le plan Simpsons 2½% assure protection contre le feu, vol, mites, poussières et chaleur excessive pendant la garde de vos fourrures. Le plan Simpsons 2¼% procure la même assurance plus une protection tous risques de 12 mois n'importe où dans le monde. Frais minimaux de \$8.

Renseignez-vous au sujet des autres services Simpsons — nettoyage et réparation des fourrures.

Composez 842-7221 dès maintenant et un livreur porteur d'obligations viendra prendre livraison de vos fourrures. Veuillez allouer un délai de 8 jours.

Rayon 310, au troisième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Salon Vendôme

Nous vous invitons à assister au

DÉFILÉ DE MODE HUGH GARBER

mettant en vedette sa collection
printemps/été 1981.

Mercredi 15 avril à 12h45

Jeudi 16 avril à 12h45 et 18h30

Au Salon Vendôme, au troisième, centre-ville
seulement.



Robes tricot polyester exclusives à Simpsons

\$45^{ch.}

Prix Simpsons

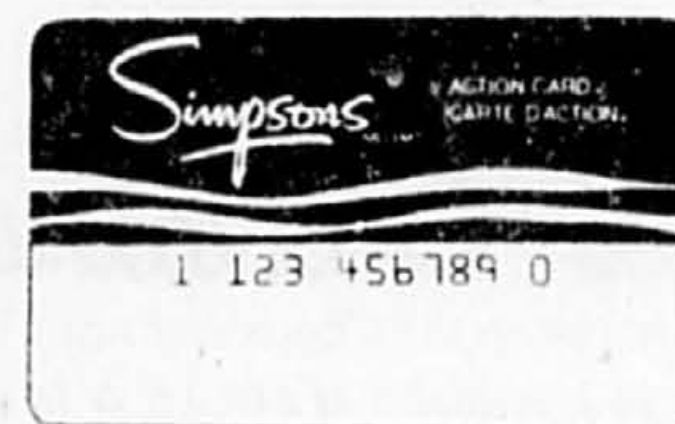
La robe printanière indispensable... confectionnée en tricot polyester à texture bouclée. La petite robe pratique en toutes occasions! Tailles moyennes 10 à 18.

A. Robe à manches cape et encolure fantaisie. Modèle coupé à la taille. Ceinture à nouer. Ivoire ou aqua.

B. Robe à corsage enveloppant et manches cape. Modèle coupé à la taille. Ceinture à nouer. Ivoire ou lilas.

Rayon 307, au troisième, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... **842-7221** jour
ou composez et nuit



Simpsons... J'AI ME TON STYLE